

● 64<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Lancement et inauguration de projets de développement dans plusieurs wilayas du pays

(P6)

# LE MAGHREB

## Le Quotidien de l'Économie

● DE LA CASBAH À GAZA

# L'Algérie, une indépendance au service des peuples en lutte

(P3)

64<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

## Logement, Santé, Data Center, les priorités du Président Tebboune prennent forme sur le terrain

Le 64<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance a été l'occasion pour le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de réaffirmer une ligne politique claire : concrétiser sur le terrain les promesses faites au peuple algérien. Loin des discours, la journée d'avant-hier, a été marquée par des actes. Plusieurs projets structurants ont été lancés, illustrant une vision qui place le citoyen au cœur de l'action publique et qui vise à construire une Algérie nouvelle, moderne et souveraine.

(Lire en Pages 4 et 5)



● SAHARA OCCIDENTAL :

## L'opposition suédoise s'engage à respecter le droit international

(P7)

● PALESTINE OCCUPÉE

## Intensification des violations de l'entité sioniste contre les prisonniers

(P12)

## Soudan : une épidémie de choléra fait 30 morts et 800 cas d'infection au Kordofan occidental



Le groupe de secours soudanais Dar Hamar Emergency Room a annoncé dimanche que 30 personnes étaient mortes d'une épidémie de choléra dans l'État du Kordofan occidental, dans l'ouest du Soudan, depuis le 20 juin. Dans un communiqué, l'organisation a également indiqué que 800 personnes avaient été infectées au cours de la même période. Selon la même source, les cas ont été enregistrés dans les localités de Wad Banda et d'Al-Nahud ainsi que dans plusieurs villages voisins de cet État. « Les statistiques disponibles à ce jour font état de 30 décès et de 800 infections au choléra dans plus de 25 villages », a précisé l'organisation, appelant les autorités sanitaires et les organisations humanitaires à intervenir rapidement afin de fournir des médicaments, des perfusions intraveineuses et des équipements médicaux nécessaires pour contenir l'épidémie. Mardi, le ministère soudanais de la Santé avait indiqué que 911 cas de choléra, dont 127 décès, avaient été recensés dans les États du Kordofan occidental et du Kordofan du Nord. Le Soudan est plongé dans un conflit depuis avril 2023, lorsque des affrontements ont éclaté entre l'armée soudanaise et les FSR autour d'un projet d'intégration de la force paramilitaire au sein de l'armée régulière. La guerre a provoqué l'une des plus graves crises humanitaires au monde, faisant des dizaines de milliers de morts et près de 13 millions de déplacés.

## Mer Rouge : un cargo attaqué au large des côtes yéménites

Un navire cargo a été attaqué dimanche au large des côtes yéménites de la mer Rouge, a indiqué le centre britannique des opérations commerciales maritimes (UKMTO). L'UKMTO a fait savoir avoir reçu un signalement concernant un incident survenu à 30 milles nautiques au sud-ouest d'Al Hudaydah. « Un navire cargo a déclenché une alerte de détresse indiquant qu'il était attaqué par des assaillants armés non identifiés », a précisé l'organisme sur la plateforme sociale américaine X. Les autorités enquêtent sur l'incident, a ajouté l'UKMTO, appelant les navires opérant dans la zone à faire preuve de prudence et à signaler « toute activité suspecte ». Aucun autre détail n'était disponible dans l'immédiat.

## Le Qatar reprend l'ensemble de ses activités maritimes après une semaine de suspension



Le Qatar a annoncé dimanche la reprise immédiate de l'ensemble des activités de navigation maritime, mettant fin à près d'une semaine de suspension. « Les activités de navigation maritime peuvent désormais reprendre normalement pour tous les types de navires et d'embarcations à compter de la date de cette annonce », a indiqué le ministère qatari des Transports dans un message publié sur le réseau social américain X. Le ministère a également appelé « toutes les parties à respecter les réglementations et les consignes maritimes en vigueur afin de garantir les plus hauts niveaux de sécurité pour l'ensemble des trajets ». Cette décision revient sur une mesure annoncée le 29 juin qui suspendait jusqu'à nouvel ordre les activités de navigation et de pêche, tout en maintenant les opérations de transport maritime commercial. Doha n'a pas précisé les raisons de cette suspension décidée le 29 juin. Toutefois, cette mesure était intervenue un jour après l'annonce par les autorités qataries de la mort d'un ressortissant du pays, blessé par des éclats d'obus lors d'« opérations militaires dans la région », après la disparition de son embarcation.

## France : un incendie dans les Pyrénées-Orientales ravage plus de 900 hectares

Un incendie qui s'est déclaré samedi soir dans les Pyrénées-Orientales a parcouru plus de 930 hectares au cours de la nuit, mobilisant d'importants moyens de secours dans ce département du sud de la France, selon les autorités locales et des médias locaux. Le feu s'est déclaré vers 19h30 dans un massif difficile d'accès situé à Trévilach, à environ 35 kilomètres à l'ouest de Perpignan. Selon des médias locaux, les flammes se sont rapidement propagées dans un contexte marqué par des températures élevées et une végétation fortement asséchée. D'après la préfecture des Pyrénées-Orientales, plus de 580 sapeurs-pompiers sont déployés sur le terrain afin de contenir l'incendie et de protéger les zones habitées situées à proximité.



Selon des médias locaux, les autorités ont indiqué que le feu avait été contenu sur une partie du secteur, notamment le long de la route départementale D2 entre Trévilach et Ille-sur-Têt. Toutefois, l'incendie continuait sa progression vers le sud dimanche matin. Les autorités ont ordonné la fermeture de plusieurs axes routiers, notamment les routes départementales D2, D17 ainsi que la D66 entre Vinça et Ille-sur-Têt, afin de sécuriser les opérations de secours. Aucune évacuation générale n'a été ordonnée à ce stade. Toutefois, selon des médias locaux, les habitants des zones concernées ont été invités à rester joignables et à suivre attentivement les consignes des autorités.

## L'IA mondiale en bascule : la Chine défie l'hégémonie américaine

La Chine accélère fortement dans le secteur de l'IA avec des modèles performants et souvent open source. Elle rivalise désormais directement avec les États-Unis, provoquant une reconfiguration du secteur mondial. Cette compétition dépasse la technologie et devient une bataille économique et géopolitique majeure. L'émergence rapide de nouvelles start-up chinoises d'intelligence artificielle, comme DeepSeek puis Zhipu avec son modèle GLM-5.2, bouleverse profondément l'équilibre technologique mondial. Après la surprise provoquée par DeepSeek en 2025, la Silicon Valley a de nouveau été secouée par les performances de Zhipu, désormais classé parmi les meilleurs laboratoires d'IA au monde aux côtés d'OpenAI et d'Anthropic, a rapporté un article du Monde, paru ce 5 juillet. Cette montée en puissance confirme que la Chine n'est plus simplement suiveuse, mais actrice centrale de la compétition mondiale en IA. Un élément clé de cette dynamique réside dans le choix de l'open source, adopté par plusieurs acteurs chinois. En rendant leurs modèles accessibles aux développeurs, ces entreprises proposent une alternative directe aux systèmes fermés dominés par les géants américains. Cette stratégie séduit une partie de l'écosystème mondial, notamment pour des raisons de coût et d'intégration, et contribue à redéfinir les normes du secteur. Des entreprises chinoises de plus en plus concurrentes Parallèlement, les États-Unis et la Chine s'enlisent dans une rivalité technologique et politique de plus en plus marquée. D'un côté, Washington renforce le contrôle de ses technologies et limite l'accès de certains acteurs étrangers à ses modèles d'IA, invoquant des raisons de sécurité. De l'autre, Pékin défend une IA plus ouverte, tout en étant accusé de censure interne et de récupération de technologies étrangères. Cette tension alimente une fragmentation progressive de l'écosystème mondial. Dans cette guerre d'influence, les entreprises deviennent aussi des instruments de puissance. Microsoft, OpenAI, Anthropic ou encore Google dominent encore l'innovation de pointe, mais doivent désormais composer avec des modèles chinois moins chers et de plus en plus performants. Certaines entreprises américaines envisagent même d'intégrer des technologies chinoises pour réduire leurs coûts, signe d'un basculement économique en cours. Au-delà de la technologie, l'enjeu est également géopolitique et industriel. La Chine met en avant son vaste marché intérieur, son écosystème numérique fermé et sa capacité industrielle pour accélérer l'adoption de l'IA dans de nombreux secteurs, de la production industrielle à la création de contenus. Les États-Unis, eux, misent sur leur avance scientifique et leurs infrastructures de pointe, mais font face à une pression croissante sur les coûts et la concurrence. Cette rivalité s'étend aussi aux normes, aux données et aux infrastructures globales, chaque puissance cherchant à imposer sa vision de l'intelligence artificielle au reste du monde. L'IA devient ainsi un champ de bataille stratégique où s'entrelacent innovation, économie et souveraineté.

## Un projet de loi sioniste visant à interdire l'appel à la prière en Palestine occupée

Le Parlement de l'entité sioniste a adopté en première lecture un projet de loi limitant l'usage des haut-parleurs pour l'adhan. Les Palestiniens dénoncent une atteinte à la liberté religieuse et une « guerre contre l'expression islamique ». Le texte pourrait avoir des implications sensibles pour Jérusalem-Est et la mosquée Al-Aqsa. Un projet de loi de l'occupation visant à durcir, voire restreindre, l'appel musulman à la prière (adhan) a franchi le 1er juillet sa première lecture à la Knesset. Le texte, porté par le député Zvika Fogel, proche du ministre sioniste Itamar Ben Gvir, a été adopté par 50 voix contre 36 et doit encore passer plusieurs étapes législatives avant une éventuelle adoption définitive. Selon la proposition, les mosquées seraient interdites d'utiliser des systèmes de haut-parleurs sans autorisation préalable délivrée par les autorités israéliennes. Ces autorisations dépendraient de critères techniques tels que les niveaux sonores, la proximité des zones résidentielles ou encore l'impact sur les habitants.

En cas de non-respect, la police pourrait ordonner la coupure des haut-parleurs, confisquer le matériel et infliger des amendes allant jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de shekels.

Une atteinte à la foi musulmane

côté palestinien, la réaction est ferme. Des responsables et juristes dénoncent une atteinte directe à la liberté de culte et une tentative de marginalisation de l'identité religieuse musulmane dans l'espace public. L'avocat Khaled Zabarqa parle d'une « déclaration de guerre religieuse », estimant que le texte s'inscrit dans une logique plus large de restriction des symboles islamiques. Les critiques soulignent également les implications potentielles pour Jérusalem-Est occupée et la mosquée Al-Aqsa, lieu hautement sensible. Le gouvernorat de Jérusalem a averti que cette législation pourrait aggraver les tensions autour du site, déjà marqué par des restrictions d'accès, des incursions régulières et des ingérences dans sa gestion religieuse. Pour Omar Rajoub, responsable des médias du gouvernorat, il ne s'agit pas d'un simple débat sur le bruit, mais d'une politique visant à encadrer et réduire l'expression religieuse palestinienne. Il estime que le projet de loi pourrait ouvrir la voie à un renforcement des contrôles policiers sur les mosquées.

DE LA CASBAH À GAZA

# L'Algérie, une indépendance au service des peuples en lutte

PAR : SALAH LAKOUES

**L'aurore d'une nation. Il était une fois, au cœur du Maghreb en feu, une terre blessée, mais invaincue. L'Algérie. Sept longues années, elle avait porté ses chaînes comme on porte une plaie ouverte, le cœur battant entre les plaines de l'Oranie, les collines de Kabylie, les dunes du Grand Sud et les ruelles de la Casbah, là où les mères pleuraient en silence et les enfants jouaient à se rêver libres.**

Mais le 5 juillet 1962, après 132 ans de colonisation et plus de sept ans et demi d'une guerre d'indépendance meurtrière déclenchée le 1er novembre 1954, l'histoire ne marchait plus courbée — elle dansait. La victoire, politique et militaire, venait d'être actée par la voix souveraine du peuple lors du référendum. L'Algérie entrait dans l'histoire comme le premier pays à avoir vaincu militairement, politiquement et diplomatiquement une puissance coloniale européenne sur son propre territoire. Dans les ruelles d'Alger, les drapeaux ne flottaient pas : ils s'envolaient. Le vert de l'espérance, le blanc de la paix arrachée à la guerre, le rouge du sang versé vibraient dans le ciel comme des oiseaux libérés. Les youyoux montaient comme des prières dans le vent, et le peuple — ce peuple digne, meurtri, tenace — dansait avec les pieds calleux de l'exil, avec les mains usées de la misère. Une vieille femme dans un village de l'Oranie raconta ce jour-là à ses petits-enfants : « Aujourd'hui, c'est le jour où notre silence a trouvé une voix, où nos morts ont enfin un tombeau dans la mémoire du monde. »

## LE VERTIGE DU VIDE

Pourtant, à peine les ultimes youyoux s'étaient-ils tus dans les gorges de Constantine, que le vertige de la joie laissa place au vertige du vide. Le constat, lui, ne dansait pas. Il assomait. En 1962, l'Algérie comptait environ 9 à 10 millions d'habitants, dont une grande majorité vivait dans la pauvreté rurale. La puissance coloniale avait laissé derrière elle un pays exsangue : pas de cadres, quelques écoles à peine pour un taux d'analphabétisme dépassant les 90 %, des forêts brûlées, une absence criante de médecins et d'ingénieurs. L'encadrement médical et technique était minimal, les infrastructures fragiles, et l'exode massif des Français d'Algérie acheva de vider les usines, les fermes et les administrations. C'est dans ce creuset de détresse et d'espérance qu'Ahmed Ben Bella, figure emblématique de la lutte anticolonialiste, fut appelé à la tête du pays. Élu, plus populaire

que jamais, il incarna la transition entre le combat des armes et le combat des pelles et des livres. Il mobilisa le peuple pour rouvrir les écoles, relancer les administrations et lancer une vaste campagne de reboisement pour restaurer les forêts ravagées par la guerre. Face à l'abandon massif des terres et des biens par les colons, son gouvernement promulgua les décrets de Mars (18 et 22 mars 1963), instaurant un secteur autogéré. Les usines et les terres furent confiées aux comités de gestion composés des travailleurs eux-mêmes, une mesure audacieuse pour sauver la production tout en donnant une dimension sociale à la révolution naissante. Mais à peine le jeune État commençait-il à panser ses plaies qu'il dut faire face à l'agression marocaine. En octobre 1963, la « guerre des Sables » éclata, contraignant l'Algérie à défendre ses frontières. Cette épreuve soula le peuple autour de son armée populaire. Au milieu de ces tempêtes, Ben Bella posa un geste d'une portée symbolique immense. Il tourna son regard vers les enfants des rues, ces « yaouleds » contraints de cirer les chaussures des passants, vestiges vivants de l'ordre colonial. Il interdit le cirage par les enfants et les fit admettre dans les centres de formation professionnelle ou à l'école. En arrachant ces gosses à la poussière des trottoirs pour les asseoir sur les bancs de l'apprentissage, il leur rendait leur dignité et offrait à l'Algérie sa jeunesse retrouvée.

## LE PARI D'UN ÉTAT SOCIAL

Ce 5 juillet 1962 n'était donc pas une fin, mais un commencement. Un pari insensé : bâtir un État social sur les ruines d'une colonie. Pari tenu. Aujourd'hui, l'Algérie compte près de 48 millions d'habitants, et ses piliers sont l'école publique et la santé publique. L'accès à l'enseignement est largement gratuit, tout comme la prise en charge médicale dans le secteur public. Ce choix politique a permis la formation de générations d'enseignants, de médecins, d'ingénieurs et de chercheurs, tout en élargissant la couverture sociale sur l'ensemble du territoire. Des milliers d'écoles et de lycées, des universités, des hôpitaux, des logements, des routes, des chemins de fer, des barrages, des centrales électriques et des infrastructures de dessalement ont été développés depuis l'indépendance. La vraie histoire de l'Algérie indépendante n'est donc pas seulement celle des crises visibles à l'écran, mais aussi celle d'un État qui a socialisé l'accès à l'école, à la médecine et aux services publics, malgré des contraintes historiques immenses. Car si les grands médias français couvrent l'Algérie, ils tendent souvent à privilégier les crises et les tensions politiques, donnant une image incomplète du pays.

## ALGER, CAPITALE DES PEUPLES LIBRES

Mais la victoire du 5 juillet 1962 n'était pas un aboutissement égoïste. Pour les révolutionnaires du Front de Libération Nationale (FLN), elle devait être un point de départ : celui d'un engagement sans réserve aux côtés des autres peuples encore soumis à la domination, à l'humilia-

tion et à l'injustice.

Dans l'un de ses premiers discours, le président Ahmed Ben Bella déclarait : « Nous n'oublierons pas que notre liberté a été acquise grâce à la solidarité des peuples libres. À notre tour, nous serons aux côtés de tous ceux qui luttent pour leur dignité. » Cet engagement, formulé dans la douleur encore fraîche de la guerre, n'a jamais été renié. Il est devenu la colonne vertébrale de la diplomatie algérienne : un attachement viscéral à la justice internationale, à la décolonisation, au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Dans les années 1960 et 1970, l'Algérie devient un phare pour les mouvements de libération : de l'ANC de Nelson Mandela au MPLA d'Angola, du FRELIMO du Mozambique aux Palestiniens de l'OLP, en passant par les révolutionnaires d'Amérique latine ou d'Asie. Alger ouvre ses portes, forme des cadres, héberge des exilés, arme des résistants. En accueillant en 1969 la conférence panafricaine des mouvements de libération, puis en 1973 le sommet des pays non-alignés, l'Algérie affirme sa centralité dans les combats pour l'émancipation. Son discours est clair : aucun peuple n'est libre tant que d'autres sont sous la botte de l'oppression.

Aujourd'hui, alors que le monde bascule dans une nouvelle ère de rivalités stratégiques, de recolonisation économique et d'hypocrisie humanitaire, l'Algérie continue d'incarner une voix indépendante, fondée sur les principes de souveraineté, de justice et de solidarité. Elle refuse les guerres de domination, dénonce l'apartheid israélien à Gaza, soutient le droit du peuple sahraoui à son autodétermination, et défend le retour de la Palestine au cœur des priorités internationales. Dans les institutions africaines comme dans les forums multilatéraux, l'Algérie plaide pour une réforme du système financier mondial et pour une solidarité Sud-Sud débarrassée du néocolonialisme rampant.

## FIDÉLITÉ À NOVEMBRE

L'Algérie postcoloniale n'a pas toujours été parfaite. Elle a connu ses contradictions, ses épreuves internes, ses crises. Mais sur un point, elle est restée constante : la fidélité au serment de Novembre 1954. Cette fidélité ne se limite pas à la mémoire des martyrs, mais s'exprime dans chaque position diplomatique courageuse, chaque prise de parole en faveur des opprimés, chaque refus de s'aligner sur les logiques de puissance. Aujourd'hui, alors que les bombes pleuvent sur Gaza, que la Palestine vit une nouvelle Nakba sous les yeux complices du monde, l'Algérie continue de porter seule, ou presque, l'étendard de la dignité arabe et humaine. Non pas par nostalgie, mais par cohérence. Parce que la liberté n'est pas un privilège national, mais une promesse universelle. Le 5 juillet 1962, ce n'était pas une fin. C'était le début d'un long chemin, semé d'espoirs, de luttes et de promesses. Dans le désert, les Touaregs levèrent les yeux vers un ciel sans frontières. Dans les ports d'Oran, les klaxons saluèrent la terre qui les avait tant vus pleurer. Partout, dans chaque souffle et



chaque regard, on murmurait le nom sacré de l'Algérie — non plus celle qu'on prononçait dans les discours coloniaux, mais celle qu'on gravait dans la roche et qu'on chantait en secret sous les tortures. Car si le peuple a transformé l'ivresse de la victoire en une volonté farouche de bâtir, c'est parce qu'il savait que la liberté ne se limite pas à un cri. Elle se cultive chaque jour, pierre par pierre, école par école, hôpital par hôpital, forêt par forêt, et

se partage avec tous ceux qui, de la Casbah à Gaza, luttent pour leur dignité. Ce jour-là, pour la première fois, le soleil ne s'était pas levé à l'Est. Il s'était levé d'Algérie. Et sa lumière, aussi fragile soit-elle à l'aube, porte en elle la promesse d'une éternelle renaissance — pour l'Algérie, pour l'Afrique, pour tous les peuples en quête de justice. Algérie, 5 juillet 1962 – 2026 : soixante-quatre ans de dignité, de sueur, de solidarité et d'espérance. S. L.

## LA CONJONCTURE

Par Saïd Ben

### OPEP : l'Algérie et six autres pays augmenteront leur production de 188.000 b/j dès août prochain

L'Algérie a pris part, par visioconférence, à la réunion des sept pays de l'OPEP+ chargés de la mise en œuvre des ajustements volontaires supplémentaires de production, à l'issue de laquelle le groupe a décidé d'augmenter sa production collective de 188 000 barils par jour à partir d'août 2026, portant le quota algérien à plus d'un million de barils quotidiens. Et justement, le ministère des Hydrocarbures a annoncé que l'Algérie augmentera sa production de pétrole à 1,001 million de barils par jour à compter d'août 2026, soit une hausse de 6 000 barils par jour, par rapport au niveau actuel et ce, suite à la décision des sept pays de l'OPEP+ de procéder à un ajustement collectif de la production. Le ministère a expliqué dans un communiqué que l'Algérie a participé, par visioconférence, le dimanche 5 juillet 2026, à cette réunion, aux côtés de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie. Là, il y a lieu de rappeler que ce réajustement s'effectue, dans le cadre de la reprise progressive des ajustements volontaires supplémentaires annoncés en avril 2023. De son côté, l'Opep a indiqué, dans un communiqué publié sur son site web, que les ajustements volontaires supplémentaires pourraient être réintroduits, en partie ou en totalité, de manière progressive, en fonction de l'évolution des conditions du marché. "Les sept pays continueront de suivre et d'évaluer de près les conditions du marché, dans le cadre de leurs efforts continus visant à soutenir sa stabilité", a indiqué l'organisation soulignant "l'importance d'adopter une approche prudente et de conserver toute la flexibilité nécessaire pour augmenter, suspendre ou inverser le processus de suppression progressive des ajustements volontaires de la production". L'Opep a également réaffirmé, dans son communiqué, l'engagement collectif des sept pays à assurer une conformité totale à la Déclaration de coopération, ainsi qu'à compenser intégralement tout volume de surproduction enregistré. Les sept pays poursuivront la tenue de réunions mensuelles afin d'évaluer les conditions du marché, les niveaux de conformité et les mécanismes de compensation, ajoute le communiqué, qui précise que leur prochaine réunion est prévue le 2 août prochain. Cette annonce intervient dans un contexte où les marchés de l'énergie demeurent particulièrement sensibles aux incertitudes géopolitiques, notamment au Moyen-Orient. Les analystes estiment toutefois que cette hausse de production devrait avoir un impact limité à court terme sur les prix du brut, les difficultés d'approvisionnement et les contraintes logistiques continuant de peser sur les exportations de certains producteurs. En effet, cette nouvelle hausse de quotas intervient dans un marché pétrolier toujours marqué par les conséquences du conflit entre les États-Unis et l'Iran, qui a durablement perturbé le trafic dans le détroit d'Ormuz depuis fin février. Et dans cet ordre d'idées, il y a lieu de noter que selon l'analyste Jorge Leon, cité par le quotidien algérien El Watan, un précédent relèvement similaire constituait déjà « davantage un signal politique qu'un véritable coup de pouce à l'offre », tant l'écart entre les quotas annoncés et la production réellement disponible sur le marché reste important. De fait, plusieurs analyses énergétiques soulignent que l'écart entre les quotas annoncés et la production réelle des pays du Golfe s'est considérablement creusé depuis le déclenchement du conflit, la production globale de l'OPEP+ étant tombée de plus de 42 millions de barils par jour en février à environ 33 millions en mai. S. B.

64<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

# Logement, Santé, Data Center, les priorités du Président Tebboune prennent forme sur le terrain

**Le 64<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance a été l'occasion pour le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de réaffirmer une ligne politique claire : concrétiser sur le terrain les promesses faites au peuple algérien. Loin des discours, la journée d'avant-hier, a été marquée par des actes. Plusieurs projets structurants ont été lancés, illustrant une vision qui place le citoyen au cœur de l'action publique et qui vise à construire une Algérie nouvelle, moderne et souveraine.**

Depuis 2019, le chef de l'État a érigé en priorité nationale l'amélioration des conditions de vie. Cela passe d'abord par le droit à un logement digne, chantier majeur qui a déjà permis la distribution de milliers d'unités. Mais la dignité ne se limite pas au toit. Elle exige aussi un service de santé à la hauteur des espérances des Algériens. C'est dans cette logique que s'inscrit la pose de la première pierre de l'Institut Algérien de Thérapie par Cellules Souches à Rahmania. En investissant dans la médecine régénérative, l'État s'engage à offrir des soins de pointe, à réduire les évacuations sanitaires vers l'étranger et à former une élite médicale capable de répondre aux pathologies les plus lourdes. Bâtir l'Algérie nouvelle, c'est également renforcer les institutions du savoir et accélérer la numérisation de l'État. L'inauguration du Centre National Algérien des Services Numériques à Mohammadia traduit cette ambition. Premier du genre, il garantit la souveraineté des données, sécurise les services publics et pose le socle d'une administration efficace, transparente et accessible. Parallèlement, la future grande salle de spectacles de 10 000 places à Ouled Fayet répond à une autre promesse : celle d'un accès élargi à la culture et aux loisirs, dans des infrastructures modernes et adaptées aux attentes de la jeunesse.

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE SE RECUEILLE À LA MÉMOIRE DES CHOUHADA

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est recueilli, avant-hier, au Sanctuaire du Martyr (Alger), à la mémoire des martyrs de la glorieuse révolution de Libération nationale, à l'occasion du 64<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de l'Indépendance. Le président de la République a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémoratif

au Sanctuaire du Martyr, avant de réciter la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des Chouhada de la Guerre de libération nationale. La cérémonie de recueillement s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, du Premier ministre, Sifi Ghrieb, de la présidente de la Cour constitutionnelle, Leila Aslaoui, du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ainsi que de membres du Gouvernement et de représentants de la famille révolutionnaire.

## TEBBOUNE INAUGURE LE NOUVEAU SIÈGE DU MINISTÈRE DE L'HABITAT ET L'ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER DE CARDIOLOGIE ET DE CHIRURGIE CARDIAQUE PÉDIATRIQUE

Le président Tebboune a inauguré, hier, le nouveau siège du ministère de l'Habitat et l'établissement hospitalier de cardiologie et de chirurgie cardiaque pédiatrique. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé d'abord à l'inauguration du nouveau siège du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, situé à Dely Ibrahim (ouest d'Alger), et qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation des infrastructures publiques et de la mise à disposition d'espaces de travail modernes répondant aux normes les plus récentes.

**SYSTÈME AVANCÉ DE RÉSISTANCE AUX SÉISMES** Cet édifice administratif, inauguré dans le cadre de la célébration du 64<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de l'Indépendance et du Recouvrement de la souveraineté nationale, constitue l'une des plus importantes infrastruc-



tures du secteur, alliant design moderne, technologies intelligentes et normes de sécurité avancées dans le domaine de la construction. Le nouveau siège, qui s'étend sur une superficie de 2,5 hectares, comprend une tour principale de 122 mètres, composée de 24 étages, en plus d'un bâtiment administratif et de plusieurs infrastructures, dont des salles de réunion et un observatoire panoramique offrant une vue à 360 degrés. Le bâtiment a également été doté des technologies les plus récentes et de systèmes de sécurité de pointe, notamment un système avancé de résistance aux séismes, en plus d'un parking souterrain d'une capacité d'environ 450 véhicules.

## UN NOUVEL ACQUIS POUR LE SYSTÈME NATIONAL DE SANTÉ

Le président Tebboune a procédé, par la suite, dans la commune de Mahelma (ouest d'Alger), à l'inauguration de l'Établissement hospitalier spécialisé Omar Boudjellab dédié aux maladies et à la chirurgie cardiaques pédiatriques, situé dans la commune de Mahelma, à l'ouest d'Alger, à l'occasion de la célébration du 64<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de l'Indépendance.

Cette nouvelle infrastructure hospitalière s'inscrit dans le cadre des engagements du président de la République visant à moderniser le système national de santé et à garantir aux citoyens une prise en charge médicale de qualité.

Érigé en véritable Centre national de référence, l'établissement est doté des technologies médicales les plus récentes et s'appuie sur des compétences algériennes hautement spécialisées. Il offre une prise en charge complète des enfants souffrant de pathologies cardiaques, allant du diagnostic précoce aux interventions chirurgicales de haute précision, en passant par le suivi

médical et la rééducation.

L'hôpital dispose d'une capacité d'accueil de 80 lits et s'étend sur une superficie de 22 000 m<sup>2</sup>. Le coût global du projet dépasse 5 milliards de dinars, auxquels s'ajoute un budget d'équipement de plus de 2,5 milliards de dinars. L'établissement comprend sept services principaux, dont un service de médecine et de chirurgie cardiaques pédiatriques, un service d'anesthésie-réanimation, un service de chirurgie vasculaire et de transplantation d'organes, ainsi qu'un service d'imagerie médicale et de radiologie.

Le complexe est également doté d'un pôle pédagogique destiné à la recherche scientifique, à la formation et à l'encadrement des étudiants ainsi que du personnel médical. Celui-ci comprend notamment un amphithéâtre de 170 places, deux salles de cours d'une capacité totale de 180 places, une salle de réunion et une bibliothèque, afin de soutenir le développement des compétences dans le domaine de la cardiologie pédiatrique.

## DES STAFFS MÉDICAL, PARAMÉDICAL ET ADMINISTRATIF QUALIFIÉS

Au premier étage, se trouvent des unités d'hospitalisation et l'administration de l'hôpital, tandis que le deuxième étage abrite trois blocs opératoires, une unité de réanimation, une unité de néonatalogie et une unité de stérilisation des équipements médicaux, outre une salle de jeux dédiée au soutien psychologique des enfants, tandis que le sous-sol est réservé aux services techniques et logistique. Afin de renforcer les missions de formation et de recherche scientifique, l'établissement a été doté d'un pôle pédagogique comprenant un amphithéâtre d'une capacité de 170 places, deux salles d'études d'une capacité de 90 places cha-

cune, ainsi qu'une salle de réunion et une bibliothèque.

Renforcé par des staffs médical, paramédical et administratif qualifiés, l'établissement adopte un système numérique intégré, devenant ainsi le premier hôpital entièrement numérisé (100%) en Algérie, avec l'activation des services de télémédecine et des conférences médicales numériques. Le chef de l'État s'est déplacé dans l'après-midi à Rahmania (ouest d'Alger) pour inaugurer le pôle urbain au nom du défunt moudjahid Ahmed Taleb El Ibrahim, situé dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah. Ce pôle compte 10.507 logements de formule location-vente (AADL).

## TEBBOUNE DONNE LE COUP D'ENVOI DE L'OPÉRATION DE DISTRIBUTION DES LOGEMENTS

Le président Tebboune a donné, avant-hier, dans l'après-midi, le coup d'envoi officiel de l'opération de distribution des logements 2026, à travers l'ensemble du territoire national.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a lancé depuis la nouvelle ville de Sidi Abdallah (ouest d'Alger) cette opération qui intervient dans le cadre des festivités commémorant le 64<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de l'Indépendance et du Recouvrement de la souveraineté nationale.

L'opération porte sur la distribution de 179.168 unités de logement, toutes formules confondues, réparties à travers le pays, comme suit : 42.520 logements publics locatifs (LPL), 11.914 logements de type location-vente (AADL), 9.975 logements promotionnels aidés (LPA), 7.353 logements promotionnels libres (LPL), 76.423 aides à l'habitat rural et 30.983 décisions d'attribution d'aides dans le cadre des lotissements sociaux.

Hamza Belaidi

# Le Président Tebboune lance trois projets structurants dans la culture, santé de pointe et souveraineté numérique

**L**e Président Tebboune lance trois projets structurants dans la culture, santé de pointe et souveraineté numérique

À l'occasion du 64e anniversaire de la Fête de l'Indépendance, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier, une série d'événements marquant le lancement de projets stratégiques dans la capitale. Trois inaugurations et poses de première pierre traduisent les priorités de l'État : renforcer l'offre culturelle, investir dans la médecine du futur et consolider la souveraineté numérique de l'Algérie.

## POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'INSTITUT ALGÉRIEN DE THÉRAPIE PAR CELLULES SOUCHES À RAHMANIA

Toujours dans le cadre des célébrations du 5 juillet, le président Tebboune s'est rendu à Rahmania pour poser la première pierre de l'Institut Algérien de Thérapie par Cellules Souches et Génique. Cette structure est présentée comme une installation sanitaire et scientifique de pointe, spécialisée dans la médecine régénérative et les biotechnologies. L'Institut regroupera trois pôles complémentaires : des espaces de traitement pour les patients, des laboratoires de recherche fondamentale et appliquée, ainsi que des plateformes de formation destinées aux médecins, biologistes et techniciens. L'ambition est de positionner l'Algérie sur un segment médical d'avenir, capable de traiter des pathologies lourdes comme certains cancers, les maladies neurodégénératives, le diabète ou les lésions médullaires. Au-delà du soin, le projet vise à réduire la dépendance à l'étranger en matière de thérapies cellulaires et à créer un écosystème national de recherche. En formant des compétences locales

et en développant des protocoles adaptés, l'Institut devra aussi attirer des partenariats internationaux et favoriser le transfert de technologies. Il s'agit d'un investissement dans le capital humain et dans la souveraineté sanitaire, deux axes réaffirmés par le président de la République depuis 2020.

## INAUGURATION DU CENTRE NATIONAL ALGÉRIEN DES SERVICES NUMÉRIQUES « DATA CENTER » À MOHAMMADIA

Le deuxième temps fort de la journée s'est tenu à Mohammadia, avec l'inauguration du Centre National Algérien des Services Numériques. Le choix de la date du 5 juillet 1962-2026 n'est pas anodin: il lie l'indépendance politique à l'indépendance numérique. Ce centre est qualifié de réalisation stratégique pour la souveraineté numérique du pays. C'est le premier du genre en Algérie. Il repose sur deux centres de données nationaux à haute disponibilité, fonctionnant en mode « actif-actif » synchronisé. Cette architecture garantit la continuité des services publics sans interruption, même en cas de panne sur l'un des sites.

Conçu selon les normes internationales les plus innovantes en matière de construction, de sécurité et de résilience opérationnelle, le Centre constitue la pierre angulaire de l'hébergement des données sur le territoire national. Il assure l'interopérabilité entre les différents secteurs ministériels, héberge la plateforme de cloud computing souverain, le Portail National des Services Publics et la base de données nationale. Sur le plan technique, il intègre des systèmes de supervision centralisée avancés permettant la détection proactive des pannes, la gestion des incidents et la mise en œuvre d'actions correctives et préven-



tives. La maintenance de la disponibilité opérationnelle des réseaux, des systèmes d'information et des infrastructures de données est assurée 24h/24.

L'enjeu est majeur : sécuriser les données des citoyens et des institutions, réduire les coûts d'hébergement à l'étranger, accélérer la dématérialisation des procédures administratives et améliorer la qualité du service public. Le Centre doit devenir le socle de la transformation numérique de l'État, en offrant une infrastructure fiable aux start-up, aux administrations et aux opérateurs économiques.

## LA FUTURE GRANDE SALLE DE SPECTACLES DE 10 000 PLACES À OULED FAYET

Le chef de l'État a d'abord donné le coup d'envoi du projet de réalisation d'une grande salle de spectacles dans la commune d'Ouled Fayet, à l'ouest d'Alger. L'infrastructure s'étendra sur une assiette foncière totale de 60 000 mètres carrés pour une capacité d'accueil de 10 000 sièges. L'objectif affiché est double. D'une part, combler le déficit en grandes salles capables d'abriter des événements culturels, artistiques et

économiques d'envergure nationale et internationale. D'autre part, rééquilibrer la carte des équipements culturels au profit des nouvelles extensions urbaines de la capitale. La future salle sera conçue selon des standards modernes en matière d'acoustique, de scénographie et d'accueil du public. Elle devra permettre à l'Algérie d'organiser des concerts, des congrès, des festivals et des forums internationaux dans des conditions optimales, tout en offrant aux artistes algériens une scène à la hauteur de leurs ambitions. Ce projet s'inscrit dans la volonté de faire de la culture un levier de rayonnement et de diversification économique, en créant des emplois directs et indirects dans l'événementiel, la technique et les services.

## TROIS PROJETS, UNE MÊME VISION

Culture, santé de pointe, numérique : les trois projets lancés ce dimanche dessinent une cohérence. Ils répondent à des besoins immédiats de la population tout en préparant l'Algérie aux défis des 20 prochaines années. La grande salle d'Ouled Fayet soutiendra les industries créatives. L'Institut

de Rahmania place le pays sur la carte de la médecine régénérative. Le Centre de Mohammadia verrouille la souveraineté des données. En les inaugurant le 5 juillet, le président Tebboune rappelle que l'indépendance se construit aussi par la maîtrise des infrastructures, du savoir et de la technologie. Ces réalisations seront suivies par des échéanciers de livraison précis, a-t-on indiqué, afin de garantir leur impact rapide sur le quotidien des citoyens et sur l'attractivité du pays. Santé, savoir, numérique, culture, ces projets traduisent une même démarche. Celle d'un État qui honore ses engagements, qui investit dans l'humain et qui prépare l'avenir. En ce 5 juillet, le message du président Tebboune est sans ambiguïté. L'Algérie nouvelle se construit par des réalisations concrètes, mesurables et tournées vers le citoyen. Les poses de première pierre et les inaugurations ne sont pas de simples symboles. Elles sont la preuve que les priorités fixées deviennent des chantiers, que les chantiers deviennent des acquis, et que les acquis redonnent confiance au peuple et dans ses institutions.

H. B.



64<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

# Lancement et inauguration de projets de développement dans plusieurs wilayas du pays

*Des projets de développement ont été inaugurés, et des logements et d'importantes aides distribués hier, dans plusieurs wilayas du pays, à l'occasion du 64<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de l'Indépendance et du Recouvrement de la souveraineté nationale.*



participation de différents organismes et entreprises économiques, clubs sportifs et associations culturelles et folkloriques, en sus de la projection, à la maison de la culture "Moufidi Zakaria", d'un film sur l'histoire du Moudjahid Salah Bey. A l'extrême sud du pays, In-Guezzam, le wali, Noureddine Rafsa, a procédé au lancement d'un projet d'extension de réseaux d'eau potable et d'assainissement, en sus de travaux de réalisation et de modernisation de routes au nouveau pôle urbain, devant accueillir un projet de 6.590 logements, englobant différentes formules de construction. De même, a-t-il été procédé à la pose de la première pierre des mosquées "Othmane Ibn-Affane" au quartier Abaleg et "Cheikh Bekta Brahim" au quartier Brarik.

Sur site, le wali d'In-Guezzam a mis l'accent sur le respect des normes de réalisation et des délais contractuels des projets.

Dans la wilaya d'Illizi, le chef de l'exécutif, Ahcène Khaldi, a procédé à la réouverture de l'esplanade publique, jouxtant le siège de la wilaya, et sa dénomination du nom de "Chouhada d'Issine" et au lancement d'un projet de polyclinique, en plus de présider une cérémonie en l'honneur de la Moudjahida "Fatimata Zinek".

La wilaya d'El-Meghaïer a marqué, la célébration de cet événement national, par le lancement par le wali, Lâaredj Nehila, d'un projet de réalisation d'une place publique à la cité Essâada, et d'une opération de réhabilitation de la rue Ahmed Zabana, au chef-lieu de wilaya.

Des activités similaires ont été organisées dans la wilaya de Touggourt où les autorités locales ont procédé à la pose de la première pierre d'un projet de 200 logements publics locatifs au quartier El-Moustakbel, d'une polyclinique dans la commune de Sidi-Slimane, et de trois (3) établissements scolaires et la mise en service d'un réseau d'électricité dans la mini-zone d'activités de cette commune.

La wilaya d'El-Meniaa, les autorités ont réceptionné une antenne communale et une salle de soins au quartier Taghit, en plus du lancement d'un projet de piste d'athlétisme au stade communal au quartier Belbachir, d'un projet de pavillon de résidence destiné à la Police au quartier Belaid, et d'une cantine à l'école des Chouhada Ben Abderrahmane.

## INAUGURATION ET LANCEMENT DE PLUSIEURS PROJETS À L'EST DU PAYS

Dans la wilaya de Constantine, le wali Abdelkhalek Sayouda, accompagné des autorités locales civile et militaires, a inauguré les projets de doublement des routes nationales RN-79 et RN-27 reliant respectivement Constantine à Oum El Bouaghi et Constantine à Mila, celui de doublement du chemin de wilaya CW-101 entre Ali Mendjeli et Ain Smara, d'un stade de 3.000 places à Ali Mendjeli, d'une piscine de proximité à El Khroub, outre la remise en service du stade Hassan Bourtal de Constantine après sa réhabilitation et le projet de protection des berges d'Oued Rhummel.

De nouveaux équipements ont été également inaugurés dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique, du tourisme et de l'ar-

tisanat à Ali Mendjeli, au pôle urbain Retba de Didouche Mourad, dans la commune d'Aïn Abid et à Constantine.

A Guelma, deux piscines de proximité ont été inaugurées dans les communes d'Aïn Mekhlouf et Oued Zenati et un parc d'attractions à Héliopolis.

Le premier jour du programme officiel de commémoration a donné lieu aussi au lancement par les autorités de wilaya de projets de travaux publics dans les communes d'Aïn Mekhlouf, Oued Zenati, Sellaoua Announa et Boumahra Ahmed ainsi qu'à l'inauguration d'un projet de raccordement au réseau de gaz naturel dans la commune de Dahouara et au lancement du projet de réalisation et d'équipement d'une polyclinique à Bouhegouf.

A Batna, le centre culturel islamique cheikh Mohamed-Tahar-Rouabah a été remis en service au terme de travaux de restauration après plusieurs années de fermeture outre l'inauguration d'une nouvelle mosquée d'une capacité de 800 fidèles à la cité Bouzourane.

Il a été également procédé au lancement de la seconde tranche de l'opération de réhabilitation du parc logements des communes et au lancement des travaux d'une école coranique, d'un projet de 72 logements promotionnels aidés au pôle urbain Hamla-2 au profit des travailleurs de la Protection civile et des Douanes et d'un bureau de poste dans la commune d'Oued Chaâba.

A Sétif, deux CEM, un lycée et une école primaire ont été inaugurés dans les communes de Sétif et Guidjel, outre le lancement des projets d'une mosquée avec école coranique à la cité El Hidhab et d'un siège de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale dans la commune de Guidjel.

Les autorités de la wilaya de Souk Ahras ont procédé au lancement des projets d'un lycée, d'une école primaire et d'une polyclinique au chef-lieu de wilaya et la remise en service de la salle de soins de la même commune après son extension en plus du lancement des travaux de rénovation du réseau d'eau potable du chef-lieu de wilaya et de l'inauguration d'un stade communal de football à Aïn Seynour dans la commune de Machroha.

Le wali d'El Tarf, Mohamed Meziane, a présidé dans la commune de Besbès à l'inauguration de deux salles de soins aux villages Belahmar et Benhamada ainsi qu'à la mise en exploitation d'une unité privée de transformation des métaux, du bois et d'impression dans la commune de Zerizer outre le lancement de plusieurs projets du secteur des travaux publics.

Dans la commune de Bouhadjar de la même wilaya, un centre d'enfouissement technique (CET) réalisé sur quatre hectares pour 180 millions de DA a été mis en service avec une capacité de 200.000 m3.

La wilaya de Jijel a commémoré cette Fête nationale par l'inauguration et la mise en service par le wali Ahmed Meguelati, accompagné des autorités civiles et militaires de la famille révolutionnaire, de plusieurs projets pour les secteurs du sport, de l'hydraulique, du logement et de l'énergie dans les communes d'Oudjana, Taher, Emir Abdelkader et El Kennar Nouchfi.

## LEVÉE DES COULEURS NATIONALES À LA PLACE DE LA RÉSISTANCE À ALGER-CENTRE

Une cérémonie de levée des couleurs nationales a été organisée, hier, à la Place de la Résistance, dans la commune d'Alger-Centre, dans le cadre des célébrations officielles marquant le soixante-quatrième (64<sup>e</sup>) anniversaire de la Fête de l'Indépendance et du Recouvrement de la souveraineté nationale, indique un communiqué des services de la wilaya.

Présidée par le ministre, wali d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, la cérémonie a été marquée par la levée des couleurs nationales et l'exécution de l'hymne national, avant le dépôt de gerbes de fleurs devant la stèle commémorative.

A cette occasion, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) a prononcé une allocution, avant que la cérémonie ne prenne fin par la récitation de la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des valeureux martyrs, ajoute la même source.

Ont assisté à cette cérémonie le président de la Cour d'Alger, le procureur général près la Cour d'Alger, le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), des députés et des membres du Conseil de la nation, des membres de la commission de sécurité, ainsi que des représentants de la famille révolutionnaire et de la société civile.

A l'Ouest, le wali de Sidi Bel-Abbes, Kamel Hadji, a présidé la distribution de 2.324 logements et aides de différentes formules.

Il a également procédé à la pose de la première pierre de 135 logements promotionnels aidés (LPA), ainsi qu'à l'inauguration du service de néphrologie et du laboratoire central du Centre hospitalo-universitaire "Abdelkader Hassani".

Dans la wilaya de Mostaganem, 1.875 logements ont été attribués, en plus de 3.989 décisions d'octroi d'aides à l'habitat rural.

La wilaya de Relizane a, pour sa part, bénéficié de la distribution d'un total de 3.857 logements et aides à l'habitat rural, sous la supervision du wali Kamel Berkane.

A Oran, les infrastructures sportives se sont renforcées avec l'inauguration d'un complexe sportif réalisé dans le cadre d'un investissement privé, situé dans le quartier El Barki. Ce complexe comprend, notamment, deux piscines semi-olympiques, ainsi que des salles dédiées à différentes disciplines sportives, dotées d'équipements modernes.

Dans l'extrême Sud-Ouest et les nouvelles wilayas, le wali délégué

d'El Abiodh Sidi Cheikh, Mouden Abderabi, a lancé plusieurs projets de proximité, portant notamment sur l'aménagement des trottoirs et le raccordement à l'électricité dans plusieurs quartiers. Il a également présidé la cérémonie de baptisation de la maison de jeunes au nom du moudjahid défunt Benkamou Cheikh Bendjilali.

Dans la wilaya de Béchar, le wali Ahmed Benyoucef a inauguré une polyclinique, un réservoir d'eau d'une capacité de 25.000 mètres cubes, et a lancé le projet de réalisation de 500 logements publics locatifs (LPL).

Il a également supervisé la modernisation du service des urgences de l'hôpital "Tourabi Boujemâa".

Les festivités dans ces wilayas ont débuté par des recueils dans les carrés des martyrs, en présence des autorités locales et de la famille révolutionnaire. A cette occasion, le drapeau national a été hissé et la Fatiha a été récitée à la mémoire des valeureux martyrs, en hommage à leurs sacrifices pour le recouvrement de la souveraineté nationale.

## DISTRIBUTION DE MILLIERS DE LOGEMENTS ET INAUGURATION DE PROJETS DE DÉVELOPPEMENT À L'OUEST ET AU SUD-OUEST

Les wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays ont célébré, hier, le 64<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de l'Indépendance et du Recouvrement de la souveraineté nationale par la distribution de milliers de logements, toutes formules confondues, ainsi que par l'inauguration et le lancement de nombreux projets de développement dans divers secteurs, sous la supervision des autorités locales.

Les cérémonies commémoratives, présidées par les autorités de wilaya en présence des membres de la famille révolutionnaire, ont été marquées par la levée des couleurs nationales, l'exécution de l'hymne national, le recueillement à la mémoire des martyrs, ainsi que des visites de courtoisie et de reconnaissance aux moudjahidine.

A cette occasion, près de 26.000 logements de différentes formules ont été distribués, dont 1.724 logements à Oran, 4.900 à Naâma, 1.890 à Tlemcen, 3.628 à Saïda, 1.091 à Aïn Temouchent et 450 à Mascara. Par ailleurs, plus de 3.150 logements ont été attribués dans les wilayas d'El Bayadh, El Abiodh Sidi Cheikh, 1.100 logements à Bechar, 4.300 à Tissemsilt, 2.013 à Tindouf et 1.724

à Sidi Bel-Abbes. L'opération a également porté sur l'octroi de milliers d'aides financières destinées à l'habitat rural, ainsi que sur la distribution de lots de terrain à caractère social dans plusieurs wilayas, notamment Saïda, Nâama, El Bayadh et El Abiodh Sidi Cheikh.

Dans le cadre des festivités, plusieurs infrastructures publiques ont été inaugurées et de nouveaux projets ont été lancés dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique et des travaux publics, dans le but d'améliorer le cadre de vie des citoyens.

Dans la wilaya de Relizane, le secteur de la santé a été renforcé par la mise en service d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM), la remise d'ambulances et le lancement des travaux d'aménagement du service des urgences.

A Tissemsilt, les travaux de réalisation d'une école primaire ont été lancés, parallèlement à l'aménagement d'une zone d'expansion touristique (ZET) et à l'inauguration de plusieurs infrastructures publiques et sportives.

Dans la wilaya de Nâama, le musée du Moudjahid a été baptisé du nom du chahid Bensalah Tayeb, tandis qu'une stèle commémorative et un espace de détente ont été inaugurés.

A Sidi Bel-Abbes, plusieurs projets ont été lancés dans les secteurs des ressources en eau, de l'éducation, des routes, des télécommunications et de l'administration locale, en vue d'améliorer les conditions de vie des citoyens. A Tlemcen, un groupe scolaire, un service de pédiatrie au Centre hospitalo-universitaire, ainsi que la station de transport par téléphérique ont été inaugurés.

De son côté, la wilaya d'Aïn Temouchent a bénéficié de l'inauguration d'un nouveau groupe scolaire baptisé du nom du chahid Haddouche Bouziane, tandis qu'à Mascara, la salle des conférences « Emir Khaled » a été mise en service après des travaux de réhabilitation.

## LANCEMENT ET INAUGURATION DE PROJETS DANS LE SUD

Dans la wilaya d'Ouargla, le wali, Abdelghani Filali, a supervisé la cérémonie d'inauguration de la place de l'indépendance à la cité En-Nasr, avant de rendre visite au Moudjahid Lamine Boumada, en reconnaissance de son engagement à la défense de la patrie.

Le programme de la célébration a donné lieu aussi à la remise de titres d'attribution de logements, de différentes formules, et à un défilé avec la

SAHARA OCCIDENTAL :

# L'opposition suédoise s'engage à respecter le droit international

**L'opposition suédoise s'engage à respecter le droit international dans le règlement du conflit au Sahara occidental.**

En effet, les partis d'opposition suédois se sont engagés, s'ils forment le prochain gouvernement, à revenir à une politique étrangère plus traditionnelle concernant le Sahara occidental, fondée sur le respect du droit international et du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, a rapporté, hier, l'agence de presse SPS citant un récent sondage d'opinion et d'une étude politique publiés par l'Organisation suédoise de défense des droits humains et d'action humanitaire (Article2). Cette étude fait suite à la décision prise, en janvier 2026, par le gouvernement suédois de soutenir la proposition d'«autonomie» marocaine, la qualifiant de «base crédible pour les négociations». L'organisation suédoise Article2 souligne que les partis d'opposition suédois considèrent cette position comme une rupture avec la politique étrangère suédoise traditionnelle et s'engagent à revenir à une approche fondée sur le droit international et le processus onusien relatif à ce conflit. Les conclusions de l'étude révèlent un



large consensus parmi les partis d'opposition : « L'avenir du Sahara occidental doit être déterminé conformément au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, reconnu internationalement, et non par l'adoption de propositions politiques unilatérales émanant de la puissance occupante ».

## REFUS DE LA PROPOSITION D'AUTONOMIE MAROCAINE

Dans un communiqué accompagnant la publication de l'étude, Sinan Ferhan, secrétaire général de l'Organisation, a critiqué la décision du gouvernement suédois de soutenir l'initiative marocaine, arguant que cette position contredit

le principe d'autodétermination. « On ne peut soutenir la proposition d'une puissance occupante, tout en prétendant défendre le droit à l'autodétermination. La proposition d'autonomie marocaine exclut l'option de l'indépendance, et en faire la base des négociations revient à restreindre le processus politique et à imposer d'emblée un résultat illégitime », a expliqué le patron de l'Article 2. Selon l'étude, le Parti social-démocrate, favori des sondages pour les prochaines élections et qui dirige le pays depuis des décennies, a affirmé qu'il rétablirait la position antérieure de la Suède sur la question du Sahara occidental, si elle participait à la formation du prochain gouvernement. Pour sa part, le Parti

du centre a insisté sur la nécessité de privilégier les efforts impartiaux menés par les Nations unies, plutôt que d'accorder un avantage indu à l'une des parties au conflit, en adoptant sa proposition politique avant même le début des négociations. L'Article 2 a indiqué que tous les partis d'opposition ayant participé à l'étude ont réaffirmé leur engagement à défendre le droit international et le cadre juridique multilatéral qui sous-tend le processus politique parrainé par l'ONU. En revanche, cette organisation a noté que les Démocrates de Suède, principal parti soutenant le gouvernement actuel au Parlement, ont déclaré ne pas avoir encore adopté de position officielle sur la question du Sahara occidental, malgré leur soutien au gouvernement ayant adopté la nouvelle proposition politique. L'organisation a souligné dans son rapport que le soutien apporté par le gouvernement suédois actuel à la proposition marocaine marque une rupture nette avec des décennies de politique étrangère suédoise, caractérisée par une neutralité quant au règlement définitif du conflit, tout en défendant fermement le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément au droit international.

## LE DIALOGUE DES NATIONS UNIES SUR LA SÉCURITÉ EN LIBYE Une feuille de route dévoilée pour la réforme du secteur

La Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) a défini une feuille de route complète pour la réforme du secteur de la sécurité libyenne, les participants au Dialogue structuré soulignant que la paix durable, des élections crédibles et la stabilité à long terme dépendront du consensus politique et de la réunification des institutions militaires et de sécurité du pays. Les recommandations ont été présentées lors d'une réunion en ligne du volet sécurité du dialogue, où les participants ont discuté de propositions visant à renforcer la sécurité nationale, à préserver le cessez-le-feu, à prévenir la reprise du conflit et à créer les conditions nécessaires à des élections nationales crédibles. En ouvrant la session, Musab Al-Abed, député et participant au volet sécurité, a souligné l'importance d'établir une doctrine militaire et de sécurité nationale unifiée, fondée sur l'État de droit et des institutions étatiques fortes. Le volet sécurité a réuni des représentants des milieux militaires, sécuritaires, politiques, juridiques et de la société civile de toute la Libye, notamment des femmes, des jeunes et des personnes handicapées. Ses travaux se sont concentrés sur quatre priorités interdépendantes : la sécurité des élections, la prévention des conflits et le suivi du cessez-le-feu, la gouvernance du secteur de la sécurité et la réunification des institutions militaires et sécuritaires libyennes. Les participants ont convenu que la réussite des élections exige un consensus politique, un cadre juridique clair, des dispositifs de sécurité unifiés et des garanties assurant l'intégrité du processus électoral et l'acceptation des résultats par le public. Ils ont également appelé à une coordination renforcée avec la Haute Commission électorale nationale, à une plus grande implication de la société civile et à une participation accrue des femmes et des jeunes. Le dialogue a également recommandé de renforcer la Commission militaire conjointe (5+5), d'établir des mécanismes nationaux de médiation et d'alerte précoce, de faire progresser les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration, et de restructurer les institutions de sécurité libyennes grâce à une gouvernance, une surveillance et une responsabilisation renforcées. Le volet sécurité s'inscrit dans le cadre du Dialogue structuré facilité par l'ONU, qui a réuni environ 120 participants libyens depuis décembre 2025 autour de quatre axes thématiques : gouvernance, économie, sécurité, réconciliation nationale et droits de l'homme.

DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL DANS UN RAPPORT DE L'ELDH

## L'impératif d'une surveillance internationale

En documentant rigoureusement les abus commis à huis clos, ces juristes rappellent à la communauté internationale ses responsabilités juridiques et morales envers un peuple spolié de ses droits fondamentaux.

Le peuple sahraoui, qui endure, depuis plus d'un demi-siècle, les affres d'une occupation militaire marocaine, marquée par des souffrances quotidiennes qui touchent toutes les strates de sa société, continue de bénéficier de soutiens à l'international. De nombreuses organisations internationales et de collectifs de la société civile se mobilisent sans relâche, pour soutenir la cause sahraouie, en déployant des efforts considérables, pour briser le black-out médiatique total imposé par le régime d'occupation marocain. C'est précisément pour percer cette chape de plomb que l'Association européenne des avocats pour la démocratie et les droits de l'homme dans le monde (ELDH) a mené une enquête approfondie, dont les conclusions mettent en lumière les défaillances du système international. Dans un rapport de l'ELDH intitulé «Sahara occidental, 50 ans sous occupation», fruit d'une mission internationale d'établissement des faits, menée en 2026, l'association affirme que «cette lacune crée un vide en matière de protection et complique considérablement le travail de documentation des organisations internationales et des observateurs indépendants». Rappelant que la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), créée en 1991, pour superviser le cessez-le-feu et préparer un référendum d'autodétermination, n'a jamais organisé cette consultation, l'ELDH soutient que cette situation de «blocage politique prolongé», s'accompagne, depuis plusieurs décennies, d'allégations récurrentes de violations des droits humains affectant la population sahraouie. Le document dresse, en effet, un état des lieux des allégations de violations des droits humains au Sahara occidental occupé et met en lumière les obstacles persistants à une surveillance internationale indépendante du territoire. Les enquêteurs se sont, notamment, penchés sur les cas de détention arbitraire, les poursuites à

caractère politique, les atteintes au droit à un procès équitable, les allégations de torture et de mauvais traitements, ainsi que les restrictions aux libertés d'expression, d'association et de réunion. Le rapport de cette mission, qui a réuni plusieurs juristes, universitaires et défenseurs des droits humains européens, examine également des questions plus structurelles, telles que les discriminations alléguées, les évolutions démographiques du territoire, le pillage des ressources naturelles par le Maroc spoliateur et la situation spécifique des défenseurs sahraouis des droits humains, des journalistes, des avocats, des femmes, des enfants et des familles de victimes. Le rapport comprenait également des entretiens avec des représentants du groupe CODESA, du site web Equipe Media, des familles d'étudiants détenus, de l'Observatoire pour la protection des femmes et des enfants, ainsi qu'une visite dans les camps de réfugiés sahraouis.

Les informations présentées dans le rapport reposent principalement sur une série d'entretiens réalisés en ligne entre février et mars 2026. Mais, pour des raisons de sécurité, l'identité des personnes interrogées n'est pas dévoilée dans ce document. Les auteurs du rapport relèvent d'ailleurs des difficultés d'accès au Sahara occidental, des contraintes sécuritaires et administra-

tives, ainsi que l'impossibilité d'effectuer des entretiens en personne dans les zones sous contrôle marocain. Par cette publication, l'ELDH entend alimenter le débat international sur la situation au Sahara occidental et contribuer à une meilleure documentation juridique des allégations de violations des droits humains dans un territoire dont le statut demeure, plus d'un demi-siècle après le début du conflit, l'un des principaux contentieux non résolus des Nations unies. L'initiative de ce collectif d'avocats européens constitue une avancée majeure, pour fissurer l'embargo médiatique et politique qui étouffe le Sahara occidental. En documentant rigoureusement les abus commis à huis clos, ces juristes appellent à la communauté internationale ses responsabilités juridiques et morales envers un peuple spolié de ses droits fondamentaux. Il devient, désormais, urgent que les Nations unies élargissent le mandat de la MINURSO à la surveillance des droits de l'homme, car le maintien du statu quo ne fait qu'approfondir la souffrance des Sahraouis et fragiliser la crédibilité du droit international. Seule la fin de l'impunité et la mise en œuvre effective du droit à l'autodétermination permettront de clore définitivement ce douloureux chapitre, l'un des principaux contentieux non résolus des Nations unies.

CONCOURS D'ENTRÉE AUX COLLÈGES PILOTES EN TUNISIE :

## Ouverture des inscriptions au service SMS

Le ministère de l'Éducation a annoncé, ce samedi, l'ouverture des inscriptions au service des SMS permettant d'obtenir les résultats du concours d'entrée aux collèges pilotes pour la session 2026, et ce à partir de dimanche 5 juillet 2026, à 10h00. Dans un communiqué publié à cette occasion, le ministère a précisé que l'inscription à ce service s'effectue en envoyant un SMS au numéro 85005, contenant le mot SIX suivi d'un espace puis du numéro d'inscription au concours. Ce numéro doit être composé de six chiffres, conformément à celui figurant sur la convocation du candidat.

Le ministère a indiqué que ce service est disponible pour les candidats abonnés aux réseaux de téléphonie mobile de Tunisie Telecom, Ooredoo et Orange, moyennant un tarif global de 950 millimes.

Les inscrits au service recevront un SMS avant la date officielle de proclamation des résultats, comprenant les détails du résultat du concours, notamment les notes obtenues dans les différentes matières, la moyenne générale ainsi que le résultat de la candidature à l'admission dans l'un des collèges pilotes.

Le ministère de l'Éducation a également indiqué que les résultats du concours seront publiés sur Internet le même jour, via le site [www.6web.tn](http://www.6web.tn).

# La stratégie de la Chine face aux nouvelles mutations géostratégiques mondiales

Par professeur Abderrahmane Mebtoul

Discutant : Prof. Taïeb HAFSI, Professeur Émérite, HEC Montréal (Canada)

Animateur : Prof. Sofiane BABA, Professeur, Université de Sherbrooke (Canada)

En annexe réaction du professeur Taïeb HAFSI

**Cette conférence s'est articulée autour de cinq axes directeurs : brève historique de la Chine , quelques indicateurs économiques de la Chine dont clef de la réussite de la Chine, la valorisation du savoir - Cas Algérie, le poids de la Chine au sein de l'économie mondiale , sa stratégie à travers les Brics+ et la route de la soie et les principaux partenaires commerciaux de la Chine : USA-Europe-Russie -Amérique Latine - Moyen Orient et Afrique dont l'Algérie**

## 1.- Brève historique de la Chine

La République populaire de Chine possède une superficie totale d'environ 9,6 millions de km<sup>2</sup>, ce qui en fait le 4<sup>e</sup> plus grand pays du monde. Elle partage ses frontières terrestres (longues d'environ 22 800 km), bordée à l'est par l'océan Pacifique (notamment par les mers de Chine) et s'étend vers l'ouest jusqu'aux contreforts de l'Himalaya et de l'Asie centrale avec capitale Pékin (Beijing), située dans le nord du pays, la Chine côtoyant 14 pays, au Nord : Mongolie, Russie et Corée du Nord, à l'Ouest et au Nord-Ouest : Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Afghanistan et Pakistan et au Sud et au Sud-Ouest : Inde, Népal, Bhoutan, Myanmar (Birmanie), Laos et Vietnam. La Chine possède l'une des plus anciennes civilisations continues au monde, avec une histoire écrite et une culture qui s'étendent sur plus de 4 000 à 5 000 ans. Berceau de la vallée du fleuve Jaune, cette civilisation a traversé les siècles en façonnant l'écriture, la philosophie et les arts, la construction de la Grande Muraille de Chine s'étant étalée sur plus de 2 000 ans, du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle après J.-C. L'histoire de la "colonisation" de la Chine n'a pas été une colonisation de peuplement classique, mais plutôt une "semi-colonisation". Du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à la Seconde Guerre mondiale, le pays a été dominé, pillé et découpé en zones d'influence par les puissances occidentales et le Japon, un siècle d'humiliation qui a profondément marqué l'histoire moderne. La domination et le morcellement du territoire chinois prennent officiellement fin avec la victoire des communistes de Mao Zedong et la proclama-



tion de la République populaire de Chine le 1<sup>er</sup> octobre 1949. Cela met fin au "siècle de la honte", bien que Hong Kong ne soit rétrocédée à la Chine qu'en 1997 et Macao en 1999. La question de Taïwan est le point de friction géopolitique le plus explosif entre la République populaire de Chine (RPC) et les États-Unis. Pour nos amis chinois et ils m'ont adressé ce message « pour Taïwan je vous prie d'utiliser l'expression "la partie continentale de la Chine. Pékin considère l'île autonome comme une « province rebelle » faisant partie intégrante de son territoire et exige sa réunification

## 2.-Quelques indicateurs économiques de la Chine

Globalement, le total cumulé des importations et exportations de la Chine a atteint un niveau historique de 6 360 milliards de dollars américains. En 2025, le commerce extérieur chinois a atteint un record de 6 480 milliards de dollars (45 470 milliards de yuans). Les exportations ont augmenté de 5,5 % pour s'élever à 3 770 milliards de dollars, tandis que les importations ont stagné (+0,5 %) à 2 580 milliards de dollars. La Chine a ainsi enregistré un excédent commercial historique de près de 1 200 milliards de dollars et en tendance, les exportations de produits à haute valeur ajoutée (véhicules électriques, batteries, panneaux solaires) ont supplanté la fabrication à bas coût traditionnelle, la stagnation des importations s'explique principalement par une consommation locale plus faible que prévu. En 2025, le PIB par habitant de la Chine s'est élevé à 13 968 dollars (environ 100 000 yuans). Cette augmentation est soutenue par une croissance économique globale de 5 %, pour atteindre un Produit Intérieur Brut nominal total de 19 626 milliards de dollars. Le PIB nominal converti avec le taux de change classique

ne montre que la valeur financière sur les marchés boursiers mondiaux. Le PIB PPA, lui, ajuste les chiffres en fonction du coût de la vie réel dans chaque pays, permettant une comparaison beaucoup plus fidèle du niveau de vie et du bien-être économique des populations. Si en 2026, le produit intérieur brut (PIB) par habitant de la Chine est estimé à environ 14 874 contre les États-Unis à 94 430 dollars (en valeur nominale). Selon les projections du Fonds Monétaire International (FMI) en termes de volume, son Produit Intérieur Brut ajusté en Parité de Pouvoir d'Achat (PPA) dépasse les 41 240 milliards de dollars, ce qui place la Chine au premier rang mondial devant les États-Unis, le PIB PPA par habitant étant de 29 350 dollars USD et en Parité de Pouvoir d'Achat (PPA) la Chine pèse environ 52 % du PIB des BRICS+ équivalant au poids économique des États-Unis au sein du G7. Le taux d'inflation annuel moyen en Chine pour l'année 2025 s'est établi à 0,5 %. Cette hausse est restée très modérée, le taux de chômage urbain recensé s'est maintenu autour de 5,1 % à 5,3 % tout au long de l'année 2025, devant mentionner qu'en 2025 le poids de la sphère informelle en Chine représente environ 20 % du PIB, générant une valeur estimée à 3 600 milliards de dollars. Elle constitue l'économie souterraine la plus importante au monde en valeur absolue, tout en représentant une part du PIB proportionnellement plus faible que dans d'autres pays émergents comme l'Inde. Mais la clef de la réussite de la Chine : la valorisation de la connaissance dans la mesure où les fondements du développement de toute société sont la bonne gouvernance et le savoir, une société sans son élite étant comme un corps sans âme. Il y a lieu de ne pas confondre le concept de démocratie à l'occidental, et Etat de Droit devant tenir

compte comme l'a montré brillamment l'économiste indien Amara Sen prix Nobel des anthropologies culturelles devant éviter e plaquer des schémas ne tenant pas compte de la morphologie historique des sociétés, la bonne gouvernance est définie comme un ensemble de principes et de pratiques visant à gérer les affaires publiques, économiques ou privées de manière transparente, équitable et efficace, qui protège les citoyens contre l'arbitraire du pouvoir et Etat de droit qui est un système institutionnel dans lequel la puissance publique (l'Etat, les gouvernants et l'administration) est soumise au respect des règles de droit, garantissant que personne n'est au-dessus de la loi, la Chine rentrant dans ce cadre. Attirés par des investissements massifs et des incitations financières (notamment à Shenzhen), de nombreux scientifiques d'origine chinoise formés ou expatriés aux États-Unis retournent travailler en Chine, ce qui a renforcé le statut du pays dans le domaine de la recherche de pointe. La Chine compte plus de 47,6 millions d'étudiants dans l'enseignement supérieur, dont environ 500 000 étudiants internationaux. Si l'on inclut l'ensemble du système éducatif (de la maternelle à l'université), ce chiffre atteint près de 289 millions d'élèves et étudiants à l'échelle nationale. Les universités chinoises occupent désormais les premiers rangs mondiaux, rivalisant directement avec les meilleures institutions américaines et britanniques. L'Université Tsinghua et l'Université de Pékin sont les deux fers de lance de l'enseignement supérieur en Chine, se classant régulièrement dans le Top 20 international toutes disciplines confondues. En tant que leader mondial incontesté de l'innovation, la Chine a enregistré près de 1,8 million de demandes de brevets en une année récente,

représentant à elle seule près de la moitié du total mondial. Le pays détient le plus grand parc mondial avec plus de 5,7 millions de brevets actifs en vigueur. La Chine compte actuellement plus de 17 millions d'ingénieurs et environ 2,4 millions de chercheurs scientifiques. Ce vivre technologique est en pleine expansion grâce à une politique de formation massive, le pays formant chaque année plus d'un million de nouveaux ingénieurs (représentant environ un tiers des diplômés mondiaux dans le domaine. Le nombre de chercheurs en sciences et technologies s'élève à 2,4 millions, un chiffre qui a presque doublé par rapport à la décennie précédente et l'Institut de recherche australien (ASPI), la Chine dominant désormais la recherche dans près de 90 % des technologies critiques. Cette expérience est à méditer pour l'Algérie : pourquoi le peu d'impacts des différentes commissions créées pour attirer les compétences algériennes de l'étranger durant la période de feu Houari Boumediène, de feu Chadli Bendjedid et feu Abdelaziz Bouteflika. S'il faut se féliciter en ce mois de juin 2026 de la création du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger pour le développement national, un organe consultatif placé sous l'autorité de la Présidence de la République algérienne, regroupant des scientifiques et chercheurs de renom, dont certains sont en retraite, et il serait intéressant de leur demander pourquoi ils ont fait ou font leur carrière à l'étranger ayant tout donné au pays d'accueil, pouvant seulement apporter leur expérience, d'autres plus nombreux ne pouvant être au niveau de ce comité, travaillant pour des institutions stratégiques donc couvert par le secret pour leur recherche, ne pouvant les livrer à l'Algérie.

Suite en page 9

**Suite de la page 8**

Aussi, il ne faut pas renouveler les mêmes erreurs du passé, la diaspora scientifique étant très attentive au sort de leurs collègues en Algérie. Car il faut savoir que selon les experts chez les adultes, l'innovation connaît généralement deux pics, le premier vers 25-35/40 ans (l'innovation conceptuelle, la tranche en Algérie qui connaît pour les meilleures compétences l'exode, car le nombre d'algériens envoyés pour formation à l'étranger et qui reviennent est marginal) et le second vers 55 ans et plus la synthèse et l'expérience). La force de la Chine, comme d'autres pays comme la Corée du Sud a su intégrer sa diaspora au sein de grands laboratoires spécialisés au niveau local. DE ce fait pour sa réussite, le récent comité devra travailler d'une manière permanente et non sporadique en étroite collaboration avec les compétences locales via la création de laboratoires, et surtout éviter cet exode massif de cerveaux de jeunes par des actions concrètes pour retenir ce reste. Cet exode n'est pas propre à l'Algérie car l'exode des cerveaux en Afrique représente une perte majeure de compétences et de capitaux humains, bien plus important que toutes les richesses de matières premières où chaque année, des dizaines de milliers de diplômés qualifiés (médecins, ingénieurs, chercheurs) quittent le continent pour les pays industrialisés à cause du chômage, du manque d'infrastructures, de la mauvaise gouvernance et de rémunérations souvent insuffisantes

**3.- Le poids de la Chine au sein de l'économie mondiale**

Sans parler des institutions internationales comme le FMI, la BM et d'autres, nous avons trois grandes organisations internationales dans le domaine économique

Premièrement le G7 qui est composé des sept puissances économiques suivantes : l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni, l'Union européenne y participant également en tant qu'invité institutionnel représente environ 780 millions d'habitants, ce qui représente moins de 10 % de la population mondiale. Ensemble, ces pays pèsent pour plus de 44 % du PIB mondial nominal et environ 28 % du PIB mondial en parité de pouvoir d'achat (PPA) et en matière d'échanges, leur part dans le commerce mondial de marchandises se situe autour de 12 %

Deuxièmement, nous avons le G20 avec 19 pays dont : Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, États-Unis, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Russie, Turquie, l'Union européenne et, depuis 2023, l'Union africaine - l'Espagne n'est pas un membre à part entière du G20, mais elle bénéficie du statut d'invité permanent. Collectivement, ses États membres et institutions représentent environ 85 % à 90 % du PIB mondial, plus de 75 % du commerce international et les deux tiers de la population mondiale.

Troisièmement, nous avons les BRICS+ qui au départ se



compose des cinq membres historiques suivis des cinq pays intégrés lors de l'élargissement majeur dont : Brésil - Russie - Inde - Chine - Afrique du Sud - Égypte - Émirats arabes unis (EAU) - Éthiopie - Indonésie - Iran. Lors du sommet historique de Kazan (Russie) en octobre 2024, les BRICS ont introduit un nouveau statut d'État partenaire » permettant à 13 pays de s'associer aux travaux du groupe, tout en les positionnant pour une adhésion future dont Afrique : Algérie, Nigeria, Ouganda. - Asie et Eurasie : Biélorussie, Indonésie, Kazakhstan, Malaisie, Ouzbékistan, Thaïlande, Turquie, Vietnam. - Amérique latine : Bolivie, Cuba. En comparaison, le groupe élargi des BRICS+ représente environ 24 % des exportations mondiales de marchandises, plus de la moitié de la population mondiale (environ 51 %) et sur le plan économique, la coalition concentre plus de 40 % du PIB mondial calculé en parité de pouvoir d'achat (PPA), et environ 35 % du PIB nominal.

La Chine est le moteur économique, démographique et industriel incontesté des BRICS+ représentant à elle seule environ 50 % du PIB total du groupe élargi, un poids prépondérant qui en fait la véritable locomotive du Sud global face au G7 et détenant une part de capital de 18,98 % dans la Nouvelle Banque de Développement (NBD, ou banque des BRICS) dont le but est de s'affranchir des institutions de Bretton Woods mises en place après la Seconde Guerre mondiale (Fonds monétaire international et Banque mondiale) qui a été inaugurée le 15 juillet 2014 à l'occasion du 6e sommet qui s'est tenu à Fortaleza au Brésil, le Bangladesh les Émirats arabes unis devenant membres en 2021, l'Égypte en 2023 et l'Algérie en 2024. Les avantages de la Nouvelle Banque de Développement, serait la promotion de l'usage des monnaies nationales des pays membres, ce qui pourrait promouvoir le commerce intérieur et l'investissement réciproque de ces pays, réduisant ainsi la dépendance au dollar. Pourtant il faut être réaliste

Notons pourtant qu'en 2025, le dollar américain est resté la monnaie dominante dans les échanges internationaux, représentant environ 89 % des

transactions sur le marché mondial des devises. L'euro s'est classé deuxième avec une part de 28,9 %, tandis que sur le réseau de paiement Swift, le dollar a concentré 50,5% des flux contre 21,9% pour l'euro. Pour la part dans les transactions mondiales, le dollar américain représente 89 % entre 2024/2025 des transactions sur le marché mondial des changes (représentant une des devises dans près de 90 % des opérations Forex) et 50,5 % sur le réseau Swift, l'Euro 28,9 % des échanges globaux et 21,9% des transactions mondiales Swift. Bien que la Chine utilise son propre système de paiement (le SIPS) et le yuan numérique afin de favoriser les règlements directs avec ses partenaires et réduire sa dépendance au dollar, la part du yuan (renminbi) dans les transactions mondiales varie selon l'indicateur financier.

En 2025 elle se situe entre 4/6 % des paiements mondiaux selon les données du réseau Swift, tandis qu'elle représente environ 8 % du financement du commerce international et environ 2 % des réserves de change détenues par les banques centrales à l'échelle mondiale. Mais la stratégie au sein des BRICS+ de la Chine s'insère dans le cadre d'une vision stratégique à long terme QUI rentre dans sa stratégie de la route de la Soie QUI représente à la fois l'un des plus grands réseaux commerciaux de l'Antiquité et la stratégie géopolitique moderne la plus ambitieuse du pays afin de façonner le futur de l'économie mondiale. Rappelons, que cette route est née sous la dynastie Han (vers le IIe siècle av. J.-C.), la route historique était un réseau complexe de pistes caravanières reliant la Chine à l'Asie centrale, au Moyen-Orient et à l'Europe de Chine était le produit le plus convoité, mais on y échangeait aussi des épices, du thé, de la porcelaine, des pierres précieuses et des métaux] Initiée en 2013 par le président Xi Jinping et appelée Belt and Road Initiative (BRI), cette version moderne est un programme pharaonique de construction d'infrastructures (routes, ports, chemins de fer, gazoducs) visant à relier la Chine à l'Afrique, l'Asie et l'Europe. Ainsi, des centaines de milliards de dollars ont été investis dans plus de 150 pays partenaires depuis le lancement du projet avec pour objectif -de sécuriser ses approvision-

nements énergétiques, écouler ses surcapacités industrielles et stimuler le développement de ses régions intérieures, et si les infrastructures physiques terrestres et maritimes restent cruciales pour le commerce chinois, la BRI s'est récemment adaptée au contexte mondial avec de nouveaux pôles dans les investissements qui se concentrent massivement vers l'Afrique et d'autres pays émergents et au delà des ponts et des ports, la Chine étend sa "Route de la Soie" vers le numérique (réseau 5G, data centers), les technologies vertes (panneaux solaires, batteries) et la transition énergétique.

**4.- Principaux partenaires commerciaux de la Chine**

USA-Europe- dont Russie - Amérique Latine Asie :

- Pour les échanges commerciaux, malgré la guerre commerciale à travers les tarifs douaniers US le volume total des échanges de marchandises de la Chine et des États-Unis a atteint des niveaux records en 2025, bien qu'orienté par des dynamiques d'import-export contrastées. Ainsi, le commerce extérieur de la Chine a atteint un record de 6 360 milliards de dollars, avec 3 770 milliards de dollars d'exportations (en hausse de 5,5 %) et 2 580 milliards de dollars d'importations avec un déficit commercial record, des exportations de 2 197 milliards de dollars face à des importations atteignant 3 438 milliards de dollars

**Présentation du Modérateur professeur : Taïeb HAFSI**

Détient un doctorat en administration des entreprises de Harvard Business School. Il est titulaire de la Chaire de management-Stratégie et société à HEC Montréal. Avant de rejoindre l'École, en 1984, il a été ingénieur en génie chimique pour la société pétrolière algérienne Sonatrach. Il a aussi enseigné à la faculté de management de l'université McGill et à l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC) de Paris. Ses recherches portent essentiellement sur la gestion stratégique des organisations complexes. Il s'intéresse en particulier aux effets des institutions sur le comportement stratégique des organisations, aux questions de gouvernance et de l'effet des émotions sur le management stratégique. Tout au long de sa carrière, Taïeb HAFSI a été récipiendaire de nombreux prix et distinctions.

- Membre de la Société royale du Canada (depuis 2018) • Prix du meilleur livre d'affaires au Québec (2009, avec Francine Séguin et Christiane Demers) • Prix du meilleur article publié par Public Administration Review (2007-2008, avec Luc Bernier) • Conférencier d'honneur au congrès de l'Association des sciences administratives du Canada à Lake Louise, Alberta (2006) • Prix du meilleur article publié par la Revue canadienne des sciences de l'administration (2004, avec Imad-Eddine Hatimi et en 1990, avec Christiane Demers)

- Prix du meilleur livre pédagogique (2001, avec Jean-Marie Toulouse et Francine Séguin) • Grand Prix de la pédagogie (2000) • Prix Coopers-Lybrand du meilleur livre d'affaires (1998, avec Christiane Demers)-Prix Pierre-Laurin de la recherche (1989)

-Quant à l'Union Européenne les échanges Deuxième fournisseur en 2025, les échanges commerciaux entre la Chine et l'Union européenne ont atteint des niveaux historiques, creusant un immense déséquilibre en faveur de Pékin. Les exportations chinoises vers l'UE sont estimées à environ 560 à 580 milliards de dollars (en hausse de plus de 5 %) et les importations chinoises depuis l'UE à près de 200 milliards de dollars avec un déficit commercial européen de près de 380 milliards de dollars.

- les échanges commerciaux entre la Chine et la Russie ont atteint 228,1 milliards de dollars US en 2025, soit une baisse de 6,9% par rapport à 2024 soit environ 1 630 milliards de yuans) dont les exportations chinoises vers la Russie 103,3 milliards USD (en baisse d'environ 10 %) et les importations chinoises depuis la Russie : 124, milliards USD en baisse d'environ 4 %.

-Les investissements directs étrangers (IDE) de la Chine en Amérique latine se sont stabilisés à un niveau modeste ces dernières années, totalisant un montant cumulé estimé selon des données contradictoires entre 167 milliards à 213 milliards de dollars sur les deux dernières décennies. Et quatre pays concentrent environ 76 % du commerce total et de l'essentiel des investissements directs étrangers (IDE) chinois en Amérique latine : le Brésil, le Chili, le Pérou et le Mexique. Les échanges commerciaux entre la Chine et l'Amérique latine ont atteint environ 550 milliards de dollars en 2025. Quant aux alliés historiques, dans la pratique des relations internationales et des affaires n'existant pas de sentiments, les échanges sont marginaux sont estimées pour le Venezuela entre 4,5 à 5 milliards de dollars, tandis que les échanges avec Cuba se sont contractés pour avoisiner 1 à 1,5 milliard de dollars,

- concernant les relations commerciales Inde Chine pour l'exercice annuel 2025-2026, ils ont atteint un record de 151,1 milliards de dollars, faisant de Pékin le premier partenaire commercial de l'Inde, dont les exportations de l'Inde vers la Chine, 19,47 milliards USD et les importations indiennes depuis la Chine 131,63 milliards USD avec un déficit commercial (en faveur de la Chine) de 112,16 milliards.

*A suivre*

HORIZONS

MOHAMED LAMINE BELBACHIR, PDG D'AYRADE

# «La question de la souveraineté est essentielle pour l'avenir technologique du pays»

**Dans cet entretien, le PDG d'AYRADE, Mohamed Lamine Belbachir, estime que l'introduction en Bourse de son entreprise, clôturée le 30 juin dernier, a été un succès marqué par une forte mobilisation des investisseurs particuliers et des souscriptions en ligne qui ont dépassé les 1.500 depuis le lancement de notre plateforme digitale. Cette opération, ouverte du 1er au 30 juin 2026 sur 20% du capital, a fait d'AYRADE la première entreprise technologique et le premier opérateur algérien de cloud computing souverain coté à la Bourse d'Alger.**

**Pouvez-vous nous présenter AYRADE, ses activités principales et sa vision dans le domaine du cloud souverain en Algérie ?**

AYRADE est une entreprise technologique fondée en 2009, spécialisée dans l'hébergement web, les data centers, la cybersécurité et les services numériques. Notre activité s'articule autour de 3 grands pôles. Le premier est l'hébergement web, c'est-à-dire les services de cloud computing que nous proposons à nos clients : des solutions de stockage, de mise en ligne et de gestion d'infrastructures numériques. Le deuxième est l'intégration de data centers: nous assurons la conception et le déploiement de data centers pour le compte de nos clients, qu'ils soient publics ou privés, ce qui suppose à la fois une expertise technique et une bonne connaissance des exigences réglementaires locales. Le 3e pôle, enfin, est la cybersécurité souveraine, un domaine dans lequel nous avons développé un outil d'analyse de cybersécurité pouvant être déployé sur n'importe quelle infrastructure de connexion au réseau, afin de détecter et de prévenir les menaces. Ce sont là les 3 activités principales que nous avons développées depuis plusieurs années, et que nous souhaitons renforcer et accélérer davantage à la suite de cette introduction en Bourse, que nous voyons comme une nouvelle étape plutôt que comme un aboutissement.



**Justement, la période de souscription à l'introduction en Bourse de votre entreprise s'est clôturée le 30 juin dernier. Quel bilan faites-vous de cette opération ?**

La période de souscription, qui s'est déroulée durant tout le mois de juin, a été une expérience très intéressante et particulière pour nous. Nous avons eu l'occasion de rencontrer beaucoup de monde : des particuliers et des opérateurs économiques dans plus de 6 villes algériennes qui ont fait partie de notre roadshow, et cela grâce à l'appui de nos partenaires IOBs et de notre promoteur en Bourse Tell Markets SPA. Nous avons constaté un engouement très fort de la part des particuliers, qui s'est largement exprimé en ligne, puisque nous avons mis en place une plateforme de souscription numérique sur laquelle nous avons enregistré plus de 1.500 paiements effectués en ligne, soit 1.500 souscripteurs ayant souscrit à leurs actions et finalisé leurs procédures exclusivement par voie électronique, sans jamais avoir eu besoin de se déplacer physiquement. L'introduction en Bourse a été sursouscrite, c'est-à-dire que le nombre de souscripteurs a dépassé les attentes par rapport au montant des fonds recherchés, fixé à 1 milliard de dinars. C'est un signal très positif pour la Bourse et les marchés financiers algériens, qui démontre que les souscripteurs, qu'ils soient des personnes physiques ou des personnes morales (entreprises), ont participé de manière très importante et très forte à cette opération. Cette réussite reflète aussi une confiance grandissante des investisseurs algériens envers

les entreprises algériennes et la Bourse d'Alger.

**Dans ce même ordre d'idée, pourquoi la Bourse ?**

La réflexion autour d'une entrée à la Bourse d'Alger remonte à plusieurs années, environ six ou sept ans, à l'époque de l'ancien directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub. Ce n'est donc pas une décision improvisée, mais l'aboutissement d'une trajectoire réfléchie de longue date, mûrie au fil des années aux côtés des équipes de la Bourse et de nos partenaires. Nous avons toujours souhaité nous développer sur la question du cloud souverain, un sujet qui, selon nous, ne doit pas dépendre d'une seule personne mais concerner un grand nombre d'Algériens. Autrement dit, une infrastructure aussi stratégique que le cloud national ne saurait rester la propriété exclusive d'un actionnariat restreint : elle doit être portée collectivement, à l'image de son importance pour l'avenir du pays. C'est un métier que nous voulons présenter et développer aux côtés de nos actionnaires, qui seront des Algériens, car la question de la souveraineté est essentielle pour l'avenir technologique du pays. C'est une manière concrète de démocratiser l'investissement dans les technologies stratégiques, et de faire de la souveraineté numérique un projet partagé plutôt qu'une ambition portée par une poignée d'acteurs.

**Comment AYRADE se positionne-t-elle pour répondre aux enjeux de protection et d'hébergement des données en Algérie ?**

Comme je l'ai indiqué, AYRADE a été fondée en 2009.

Depuis, nous avons développé, dans le domaine des data centers et de l'hébergement, un savoir-faire et des compétences qui nous permettent aujourd'hui de contribuer activement aux enjeux liés à la souveraineté numérique de l'Algérie. Cela concerne aussi bien nos clients entreprises et institutions publiques que les entreprises privées qui souhaitent protéger les données de leurs propres clients, c'est-à-dire, in fine, les données des Algériennes et des Algériens eux-mêmes. C'est dans cette optique que nous souhaitons nous positionner, dans un monde où l'intelligence artificielle prend une place croissante et où le pouvoir technologique est concentré entre les mains de quelques grandes entreprises, comme on peut l'observer aux États Unis, en Europe ou en Chine. Cette concentration soulève une question centrale : celle de la maîtrise, par chaque pays, de ses propres données et de ses capacités de calcul, sans lesquelles il devient difficile de garantir son indépendance technologique et stratégique. Il est nécessaire d'anticiper le développement technologique en construisant dès aujourd'hui l'infrastructure et la souveraineté numérique du pays, plutôt que de la subir plus tard. Cela suppose des investissements structurants dans les data centers, mais aussi dans les compétences humaines capables de les faire fonctionner et de les faire évoluer. C'est le rôle que nous entendons jouer chez AYRADE.

**Sur ce point, le secteur du cloud et de la cybersécurité est fortement concurrentiel, notamment face aux acteurs internationaux. Quels sont vos principaux avantages compétitifs ?**

AYRADE opère actuellement sur le marché algérien, auprès d'une clientèle d'entreprises algériennes, mais nous nourrissons des ambitions plus larges. Il faut savoir que la Loi 18-07, relative à la protection des données personnelles, impose aux entreprises publiques, privées et aux institutions de conserver les données des Algériens et des Algériennes sur le sol national. C'est un premier avantage considérable pour nous, un avantage structurel dont ne bénéficient pas les acteurs étrangers hébergeant leurs services à l'international. Cette exigence réglementaire crée mécaniquement une demande captive pour des acteurs locaux comme nous, capables de garantir un hébergement conforme, sécurisé et souverain. Le second avantage concerne le coût de l'énergie, qui reste relativement compétitif en Algérie par rapport à plusieurs pays européens, un facteur déterminant dans un secteur particulièrement énergivore comme celui du cloud et du calcul intensif. Dans un contexte mondial où le prix de l'électricité pèse de plus en plus lourd dans les coûts d'exploitation des data centers, cet avantage énergétique constitue un véritable levier de compétitivité pour nous positionner face à des acteurs internationaux. Cet atout pourrait à terme nous permettre d'exporter nos services et de mettre notre puissance de calcul au service de besoins internationaux, aussi bien pour des pays africains que pour des entreprises basées en Europe et ailleurs dans le monde.

**Enfin, à quoi serviront concrètement les fonds levés lors de cette introduction en Bourse — data centers, recrutement, recherche et développement ?**

Les fonds que nous cherchons à lever à travers la Bourse d'Alger serviront essentiellement au déploiement de nouveaux data centers dans plusieurs villes algériennes, une manière concrète de démultiplier notre couverture géographique et d'élargir notre offre de cloud computing à travers le territoire national. L'objectif est de rapprocher l'infrastructure numérique des utilisateurs, qu'ils soient à l'Est, à l'Ouest ou dans le Sud du pays, de réduire les temps de latence pour nos clients et de diminuer notre dépendance aux capacités hébergées à l'étranger, un enjeu stratégique pour la souveraineté des données algériennes. Ils seront également investis dans les ressources humaines, pour agrandir notre équipe et renforcer nos capacités, notamment dans les domaines de la cybersécurité, de l'intégration de data centers et de l'exploitation technique, au bénéfice de l'ensemble de nos clients, publics comme privés. Nous comptons aussi consacrer une partie de ces fonds à la recherche et au développement, afin d'accompagner l'évolution technologique du secteur et de proposer des solutions toujours plus adaptées aux besoins spécifiques du marché algérien, qu'il s'agisse de souveraineté des données, de conformité réglementaire ou d'intelligence artificielle appliquée au cloud.

EL MOUDJAHID

ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE

## Une délégation parlementaire à La Haye

Une délégation parlementaire du Conseil de la Nation participe aux travaux de la 33e session de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui se tient à La Haye, au Royaume des Pays-Bas, selon un communiqué rendu public, hier, par le Conseil. Le communiqué précise que « chargée par le président du Conseil de la Nation, M. Azouz Nasri, une délégation parlemen-

taire du Conseil de la Nation participe aux travaux de la 33e session de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, du 4 au 8 juillet 2026, sur le thème « Le droit international et les principes communs : fondements de la sécurité et de la coopération dans la région de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ». La même source a précisé que les membres de l'Assemblée parlemen-

taire se consacreront, au cours de cette session, à l'examen et à la discussion des projets de rapports et de règlements soumis aux différentes commissions permanentes et commissions générales, parallèlement aux délibérations qui auront lieu lors des séances plénières, en vue de l'adoption et de la ratification des recommandations et des décisions finales lors de la séance de clôture.

PALESTINE OCCUPÉE

# Intensification des violations de l'entité sioniste contre les prisonniers

**En Cisjordanie occupée, les violations contre les civils palestiniens s'inscrivent dans une dynamique d'escalade continue, mêlant attaques de colons, confiscations de terres et politiques carcérales dénoncées par les organisations de défense des droits humains.**



**HOSSAM ABU SAFIYA VERS LE DÉPARTEMENT « REKIFT » SOULÈVE DES INQUIÉTUDES POUR SA SÉCURITÉ**

Le Club des prisonniers a déclaré que les informations disponibles sur le médecin détenu, le Dr Hussam Abu Safia, indiquent qu'il a été transféré dans une section connue sous le nom de « Rakift », que les groupes palestiniens de défense des droits de l'Homme décrivent comme l'une des sections les plus sûres à l'intérieur des prisons, au milieu des inquiétudes croissantes concernant sa santé et son état psychologique.

Le Club des prisonniers a ajouté dans un communiqué qu'Abu Safia est toujours détenu sans charges formelles, en vertu de ce qui est connu comme la « Loi sur les combattants illégaux », au milieu des préoccupations concernant ses conditions de détention et les tensions continues à l'intérieur des prisons sur sa santé et son état psychologique.

La déclaration a indiqué que le maintien en détention du personnel médical de la bande de Gaza, y compris Abu Safia, s'inscrit dans le contexte de ciblage du personnel de santé, appelant les institutions internationales des droits de l'homme, la Croix-Rouge et les Nations unies doivent intervenir d'urgence pour assurer leur protection et leur libération.

Le Club des prisonniers a tenu l'occupation israélienne entièrement responsable de la vie d'Abu Safia et du reste du personnel médical et des prisonniers. Elle a également tenu les pays et entités fournissant un soutien politique et militaire à l'occupation pour responsables de la poursuite de ces crimes et violations graves du droit international.

Le Club des prisonniers souligne que les déclarations de condamnation ont perdu leur impact pratique face à la politique systématique d'extermination et de destruction physique et psychologique à laquelle sont confrontés les prisonniers.

**DES IMAGES DE DÉTENUS PALESTINIENS MALTRAITÉS ILLUSTRONT UNE POLITIQUE DE TORTURE, SELON LE CLUB DES PRISONNIERS**

Le Club des prisonniers palestiniens a accusé, dimanche, les autorités israéliennes de transformer les actes de torture contre les détenus palestiniens en une « politique officielle » et un instrument destiné, selon lui, à consolider ce qu'il qualifie de « politique de génocide ».

Dans un communiqué, l'organisation affirme que les autorités israéliennes poursuivent une politique systématique consistant à documenter et diffuser des images montrant des actes de torture et de mauvais traitements infligés aux prisonniers palestiniens, estimant que ces publications témoignent d'un niveau croissant de brutalité et visent à exposer publiquement leur humiliation.

Le Club des prisonniers indique qu'Israël continue de publier des photographies et des vidéos montrant des opérations de répression, des actes de torture et d'autres violations graves contre des détenus palestiniens, notamment des scènes qu'il qualifie d'humiliations systématiques et de pratiques pouvant constituer des crimes contre l'humanité. Il cite comme dernier exemple la diffusion d'une photographie d'un détenu originaire de la bande de Gaza apparaissant nu et ligoté dans des conditions qualifiées de particulièrement dégradantes, une image qui, selon l'organisation, s'inscrit dans une longue série de violations commises depuis le début de la guerre en cours dans la bande de Gaza.

Selon le communiqué, de nombreuses images documentant ces abus proviennent de soldats israéliens eux-mêmes. L'organisation estime que, malgré la présentation de certains de ces actes comme des « cas isolés » par les autorités israéliennes, les témoignages recueillis auprès d'anciens détenus et les informations disponibles montrent qu'ils relèvent d'une politique institutionnelle impliquant différents échelons de l'appareil israélien.

Le Club des prisonniers affirme également que les vidéos diffusées par le ministre israélien de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, illustrent, selon lui, une banalisation de ces pratiques, favorisant une culture d'impunité et encourageant la diffusion publique d'actes de torture au sein du système carcéral israélien.

L'organisation a renouvelé son appel à la communauté inter-

nationale et aux organisations de défense des droits humains afin qu'elles assument leurs responsabilités juridiques et morales et prennent des mesures urgentes pour mettre fin à l'impunité dont bénéficierait, selon elle, Israël, estimant que cette situation a permis la poursuite de violations graves, notamment à l'encontre des prisonniers palestiniens.

Le Club des prisonniers affirme enfin que plus de 100 détenus palestiniens sont morts dans les prisons israéliennes depuis le début de ce qu'il qualifie de « génocide », précisant que l'identité de 90 d'entre eux a été rendue publique jusqu'à présent. Il estime que les conditions de détention actuelles continuent de mettre en danger la vie de milliers de prisonniers et font craindre de nouvelles violations.

**DES MANIFESTANTS EN SUÈDE DÉNONCENT LES VIOLATIONS ISRAËLIENNES DU CESSEZ-LE-FEU À GAZA**

Des centaines de manifestants se sont réunis samedi dans le centre de Stockholm pour protester contre les violations par Israël du cessez-le-feu à Gaza ainsi que contre les restrictions persistantes imposées à l'acheminement de l'aide humanitaire vers l'enclave palestinienne.

Organisé par plusieurs organisations non gouvernementales, le rassemblement s'est tenu sur la place Odenplan. Les participants ont brandi des pancartes portant des messages tels que : « Les enfants meurent de faim à Gaza », « Stop aux attaques contre Gaza », « Mettez fin aux restrictions » et « Israël, respectez l'accord de paix ».

De nombreux manifestants ont également appelé le gouvernement suédois à accentuer la pression diplomatique sur Israël et à suspendre immédiatement les ventes d'armes à destination de ce pays.

« Il ne s'agit pas d'un conflit, mais d'un génocide et d'un nettoyage ethnique », a déclaré à Anadolu la militante suédoise Isabella Lundgren lors de la manifestation. Selon elle, Israël prive les Palestiniens de leurs terres depuis plus de 70 ans et le cessez-le-feu conclu en octobre 2025 n'a pas permis d'assurer une véritable sécurité aux civils de Gaza.

« Un prétendu cessez-le-feu est actuellement en vigueur, mais

nous savons qu'il ne s'agit pas d'un véritable cessez-le-feu », a-t-elle affirmé. « Des enfants et des civils palestiniens continuent d'être tués et arrêtés chaque jour. »

Lundgren a également critiqué la récente législation adoptée par Israël, qui prévoit l'application de la peine de mort exclusivement aux Palestiniens.

« C'est le seul pays au monde où la peine de mort s'applique à un seul groupe ethnique », a-t-elle déclaré. « Il s'agit d'un racisme assumé et institutionnalisé. »

**L'ÉGYPTE EXCLUT TOUTE « NORMALISATION POPULAIRE » AVEC ISRAËL SANS PAIX JUSTE ET ÉTAT PALESTINIEN**

Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a déclaré qu'il n'y aurait « aucune normalisation populaire » avec Israël sans une paix juste mettant fin à l'occupation israélienne des territoires palestiniens et conduisant à la création d'un État palestinien indépendant.

Ces déclarations ont été faites samedi lors d'un discours prononcé à l'occasion de l'inauguration du siège du Commandement stratégique de l'État dans la nouvelle capitale administrative égyptienne, située à l'est du Caire, selon un communiqué de la présidence égyptienne.

« Il n'y aura ni paix durable, ni véritable stabilité, ni normalisation populaire sans une paix juste qui mette fin à l'occupation, à l'injustice et à l'agression, rétablisse les droits de leurs propriétaires légitimes et garantisse la sécurité pour tous », a déclaré le président égyptien.

Selon Abdel Fattah al-Sissi, une paix juste offrirait aux peuples de la région « une opportunité de vivre dans la stabilité et la prospérité ».

Le président égyptien a également appelé à soutenir le cessez-le-feu à Gaza, entré en vigueur en octobre 2025, ainsi qu'un récent accord-cadre conclu entre l'Iran et les États-Unis afin de mettre un terme à leur conflit.

Il a également exhorté à empêcher toute tentative visant à compromettre ces initiatives.

Évoquant le nouveau Commandement stratégique de l'État, Abdel Fattah al-Sissi a indiqué qu'il représentait une avancée majeure dans les capacités de l'Égypte en matière de commandement, de contrôle et de gestion opérationnelle.

Selon lui, cette installation comprend des infrastructures technologiques avancées, des systèmes de communication sécurisés, des capacités de collecte et d'analyse du renseignement ainsi qu'un cadre intégré reliant les responsables politiques et militaires.

« Ce commandement n'est pas seulement chargé de gérer les situations militaires, il constitue également une pierre angulaire de la capacité de l'État à faire face aux défis et aux circonstances exceptionnelles », a-t-il ajouté.

**LE TRANSFERT DU DR**

## PERTE DE POIDS

# 4 fruits à consommer le matin après 40 ans !

**À partir de 40 ans, le corps change. Le poids se prend plus facilement et est plus difficile à perdre.**

Grâce à du sport, une alimentation équilibrée et quelques fruits, il est possible de maintenir son poids de forme. Explications.

## LES CHANGEMENTS DU CORPS APRÈS 40 ANS

À partir de 40 ans, le corps change. Surtout pour les femmes, chez qui se produisent des changements hormonaux et métaboliques. Elles prennent du poids plus facilement et en perdre devient plus difficile.

En effet, à partir de 40 ans, les femmes entrent dans la période de préménopause. Il s'agit d'une période de transition qui précède la ménopause.

Durant cette période, le métabolisme est modifié à cause de la chute des œstrogènes et de la diminution de la sécrétion de l'hormone de croissance. Cette



dernière sert à réguler les masses maigre et grasse. À cause de cette diminution, les femmes ont tendance à développer plus de masse grasse. D'autres hormones peuvent influencer la prise de poids. D'après le nutritionniste Pascal Nourtier, les femmes prennent environ 4 kg durant cette phase de préméno-

pause. Cependant, cette variation diffère d'une personne à l'autre.

Les corps réagissent tous de manière différente. Une bonne hygiène de vie et la pratique d'une activité sportive de manière régulière peuvent aider à garder un poids à l'équilibre. Tout comme la consommation de quatre baies bien particulières.

## FRAMBOISE, MYRTILLE ET FRAISES : LES BAIES POUR MAINTENIR SON POIDS APRÈS 40 ANS

D'après le médecin Kelvin Fernandez, interrogé par She Finds, les myrtilles, les fraises, les framboises et les mûres sont quatre baies qui permettent de

maintenir son poids après 40 ans.

Les fraises sont le fruit très attendu des beaux jours. En plus d'être délicieux, le petit fruit regorge d'éléments essentiels, de nutriments et d'antioxydants. Les fraises ont une teneur élevée en eau et en fibres, ce qui permet de favoriser le sentiment de satiété et de manger moins.

Les myrtilles sont connues pour leur goût acidulé. Elles sont riches en antioxydants, stimulent le métabolisme et contrôlent la glycémie. Elles sont également faibles en calories, idéal pour se régaler sans se soucier de son poids. La petite baie bleutée est riche en fibres, ce qui favorise la sensation de satiété.

Les mûres sont riches en fibres, ce qui permet d'être rassasié et d'améliorer la digestion.

Les framboises sont riches en nutriments, en fibres, en vitamines et en antioxydants. « Les framboises sont riches en cétones et sont connues pour leurs propriétés brûle-graisses », indique le spécialiste.

Ces fruits peuvent être consommés dès le matin, dans un bol avec un peu de skyr et de flocons d'avoine. Pour une touche sucrée, versez un filet de miel sur votre préparation. Bon appétit !

## Allergie au soleil

L'allergie au soleil est une réaction allergique cutanée déclenchée par l'exposition aux rayons ultraviolets du soleil. Le terme allergie au soleil regroupe en réalité différents types de réactions qui sont, le plus souvent bénignes et se résolvent rapidement. Le diagnostic se base sur l'observation des éruptions cutanées et de leur localisation, du contexte de leur survenue et des antécédents médicamenteux et médicaux du patient.

### DÉFINITION ET SYMPTÔMES DE L'ALLERGIE AU SOLEIL

Le soleil a des effets bénéfiques et nocifs sur l'organisme. Bien qu'il soit bon pour le moral, il est la principale cause de vieillissement prématuré de la peau et de cancers cutanés. Les rayons du soleil sont constitués de particules énergétiques appelées photons. Parmi eux, les rayons ultraviolets (UVA et UVB) et les infrarouges qui pénètrent plus ou moins profondément dans la peau. Les rayons UVB sont majoritairement arrêtés dans l'épiderme. Seulement 10% d'entre eux vont plus profonds. Cependant, les UVA pénètrent directement dans le derme. Les infrarouges vont quant à eux encore plus loin. Ainsi, les UVB entraînent des lésions dermiques tandis que les UVA causent des modifications de la peau. En pénétrant dans les cellules, les UVB entraînent soit leur mort, soit une modification de leur ADN induisant éventuellement à long terme un processus de cancérisation. Les UVA sont responsables de l'activation de radicaux libres dans les cellules présentes au niveau des couches cutanées profondes. Les radicaux libres sont toxiques et s'attaquent à la cellule. Ils modifient leur fonctionnement ou les tue.

### LES ULTRAVIOLETS A SONT IMPLIQUÉS DANS LES ALLERGIES AU SOLEIL TANDIS QUE LES ULTRAVIOLETS B SONT RESPONSABLES DES COUPS DE SOLEIL

L'organisme a des moyens de lutter contre les rayons du soleil : les mélanocytes qui sont des cellules productrices de pigments cutanés. Elles ont la capacité

d'arrêter une partie des rayons lumineux. La quantité de mélanocytes produites est variable d'un individu à un autre. Les peaux plus claires sont en effet plus vulnérables aux rayons du soleil, et déclarent plus de cancers cutanés. Les individus ayant la peau mate ont une grande majorité d'eumélanine, un pigment brun très efficace contre les UV.

A Savoir ! La couleur de la peau, des yeux et des cheveux permet de définir ce que l'on nomme un phototype. Il en existe 6 différents :

Le 0 pour les albinos qui n'ont pas du tout de mélanine.

Le 1 pour les personnes aux cheveux roux qui prennent des coups de soleil mais ne bronzent pas.

Le 2 pour les blonds aux yeux clairs qui bronzent peu et prennent vite un coup de soleil.

Le 3 pour les châtain qui bronze après un coup de soleil.

Le 4 pour les bruns qui bronzent sans coup de soleil.

Le 5 avec les métis et profils méditerranéens qui bronzent sans coup de soleil.

Le 6 avec les noirs qui comme les phototypes 4 et 5 bronzent sans coup de soleil.

L'alimentation joue aussi un rôle dans la protection solaire : les antioxydants (vitamine E et vitamine C) et les caroténoïdes (fruits et légumes rouge et orange) protègent contre les UVA. Les allergies au soleil sont souvent le fait d'une réaction aux UVA du soleil. Cette réaction allergique est de type IgG E dépendante, la réaction au contact avec l'allergène est immédiate. L'allergie au soleil est induite uniquement par les UV-A, ou potentialisée à cause d'un facteur secondaire : cosmétique, médicament.

### LES DIFFÉRENTES FORMES ET SYMPTÔMES DE L'ALLERGIE SOLAIRE

Il existe plusieurs types d'allergies au soleil, ou photodermatoses, qui se distinguent par la sévérité des symptômes.

#### LUCITE ESTIVALE BÉNIGNE

La lucite estivale bénigne est très répandue et affecte 1 femme sur 10, entre 17 et 40 ans selon la société française de

dermatologie, les peaux claires à très claires sont davantage concernées. Ce type d'allergie apparaît plusieurs heures après l'exposition sous forme de petits nodules rouges associés à de fortes démangeaisons qui peuvent durer plusieurs jours. Le visage est rarement atteint. Ce sont surtout les zones du décolleté, des bras, des jambes, du dos, des mains et des pieds qui sont touchées. Les symptômes persistent entre 5 et 15 jours. La lucite estivale récidive à chaque exposition, l'application de mesures préventives est indispensable.

#### LUCITE POLYMORPHE

Cette photodermatose est présente aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Les manifestations surviennent dans les 12 à 24 heures qui suivent l'exposition au soleil et se traduisent par des vésicules qui apparaissent sur les zones exposées : visage, bras, décolleté. Ces petites vésicules et rougeurs s'accompagnent d'intenses démangeaisons. Une lucite polymorphe se caractérise par le fait qu'elle se déclenche même lors d'une très courte exposition au soleil. En effet, même 15 minutes d'exposition au printemps sont suffisantes pour voir les symptômes apparaître. Ce type de lucite doit être traitée rapidement, sinon elle risque de devenir chronique.

#### URTICAIRE SOLAIRE

L'urticaire solaire concerne surtout les femmes, c'est une réaction allergique rare. La réaction allergique est immédiate, et les symptômes peuvent survenir dans les 5 minutes qui suivent le début de l'exposition. Les symptômes peuvent se traduire par des démangeaisons, des sensations de brûlure, et des vertiges. Les symptômes s'estompent dès que l'exposition cesse.

#### LA RÉACTION PHOTOALLERGIQUE

La photoallergie se déclenche par l'association d'une exposition aux UVA d'un facteur secondaire : médicaments (anti-inflammatoires, antibiotiques), cosmétiques (crèmes, parfums), plantes. La réaction se manifeste par une éruption cutanée et des démangeaisons. La réaction photoallergique d'origine médicamenteuse est

assez rare, elle se manifeste lors de la deuxième prise du médicament et elle est révélatrice d'un terrain allergique préexistant. La photoallergie est différente de la photosensibilisation. La photoallergie déclenche une réaction immunologique de type allergique différente de la photosensibilisation, plus courante, qui, elle, entraîne une réaction cutanée de type « coup de soleil ».

### DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT DES RÉACTIONS ALLERGIQUES AU SOLEIL

Le diagnostic d'une allergie au soleil est uniquement clinique. Celle-ci est, en effet, suspectée lorsque des éruptions surviennent au niveau des zones d'exposition. Les antécédents médicaux et l'éventuel traitement médicamenteux sont également analysés. Les réactions allergiques au soleil ne sont pas faciles à traiter. Le médecin peut prescrire un antihistaminique ou des corticoïdes (comprimés ou crème) pour diminuer les démangeaisons. Les cas les plus sévères nécessitent parfois la prescription d'antipaludéens de synthèse.

### MESURES PRÉVENTIVES POUR LIMITER LE RISQUE D'ALLERGIE AU SOLEIL

Utiliser des protections, par exemple porter un T-shirt, un chapeau à bord large, des lunettes de soleil;

Minimiser l'exposition au soleil, particulièrement entre 12h et 16h. Limiter les bains de soleil exagéré, il ne faut s'exposer au soleil plus d'une heure par jour ;

Éviter toute exposition avec des cosmétiques ou parfums ;

Se renseigner auprès de son médecin ou pharmacien avant de s'exposer en étant sous traitement. Protéger sa peau avec des crèmes solaires adaptées est impératif, allergie au soleil ou non. Toutes les 2 heures et après chaque baignade, l'application de crème doit être renouvelée. En cas d'antécédents de réaction allergique au soleil, le médecin peut prescrire un antihistaminique et une crème à base de corticoïdes, à prendre une semaine avant le début de l'exposition pour prévenir la réaction allergique.



## Selection du jour

### TF1

20h10

## Camping paradis

Avec Franck Dubosc, Gérard Lanvin, Mathilde Seigner, Claude Brasseur, Mylène Demongeot, Antoine Duléry, Christine Citti, Frédérique Bel, Laurent Olmedo, Abbès Zahmani, Ari Vatanen, Bernard Montiel, Emanuel Booz, Emmanuelle Galabru

Sybille, une jeune cheffe qui vient d'ouvrir un foodtruck bistrannique, anime une semaine du goût au Camping Paradis. Elle est accompagnée de Julien, son ami et associé, secrètement amoureux d'elle. C'est alors que Carine, la grande soeur de Sybille, animatrice dans une émission culinaire très populaire, débarque. Rapidement, Tom comprend que beaucoup de non-dits minent la relation entre les deux soeurs... De l'autre côté du camping, Elliot, avec sa mère, Aurélie, est impatient de retrouver son père, Antoine, pompier professionnel.



### 5

20h05

## Sale temps pour la planète !

Un écrin de verdure bordé par un lagon limpide qui abrite une faune marine exceptionnelle, au coeur des Caraïbes... Unique au monde avec sa forme de papillon, la Guadeloupe est une terre idyllique où se précipitent chaque année des milliers de voyageurs en quête de soleil. Des plages de sable blanc de Marie Galante, des Saintes et de la Désirade à la cascade du Petit Saut, les petites Antilles concentrent une quantité de coins paradisiaques qui n'en demeurent pas moins très fragiles...



### france 2

20h10

## Meurtres au paradis



Avec Ralf Little, Ginny Holder, Don Warrington, Shantol Jackson, Tahj Miles, Tobi Bakare, Élisabeth Bourguine, Micah Balfour, Nicola Hughes, Genesis Lynea

Le Yacht Club de Sainte-Marie organise une réception pour fêter les 50 ans de service du commandant Selwyn Patterson au sein de la police de l'île. Lorsque Selwyn sort prendre l'air sur la jetée, un homme arrive derrière lui, une arme à la main, et lui tire dessus. Suite à l'agression, Selwyn se retrouve à l'hôpital. L'inspecteur Parker et son équipe identifient rapidement le tireur, mais le mobile leur échappe.

### M 20h10

## Football

### 8e de finale - Coupe du monde

Le huitième de finale opposant les vainqueurs des 16es de finale 9 et 10 se disputera au prestigieux AT&T Stadium d'Arlington, au Texas. Avec son immense capacité, son toit rétractable et son écran géant parmi les plus impressionnants au monde, cette enceinte figure parmi les stades emblématiques de la Coupe du monde 2026. Dans ce match à élimination directe, les deux équipes n'auront qu'un objectif : décrocher leur place en quarts de finale.

Portées par l'enjeu et l'ambiance exceptionnelle du stade, elles devront faire preuve de sang-froid, de solidarité et d'efficacité pour poursuivre leur aventure mondiale. Un rendez-vous qui promet intensité, suspense et émotions fortes.



### france 3

20h10

## L'école buissonnière

Avec Virginie Efira, Romain Duris, Grégory Gadebois, Solan Machado-Graner, Marie Fontannaz, Mira Rogliano, Juliette Blanche, Oriane Daudin, Rose Harlean, Christian Ameri

Dans la France de la fin des années 1950, Georges Fouquet (Romain Duris), élégant personnage au parcours indéterminable, rencontre Camille (Virginie Efira) au cours d'un cocktail très mondain sur la Côte d'Azur. Entre les deux personnages, pour le moins excentriques, c'est le coup de foudre immédiat. Le couple s'installe vite dans un appartement parisien et bientôt, naît Gary (Solan Machado-Graner).



### M 9

20h25

## Marry Me

Avec Jennifer Lopez, Owen Wilson, Sarah Silverman, Utkarsh Ambudkar, Maluma, Jimmy Fallon, John Bradley, Chloe Coleman, Brady Noon, Stephen Wallem, Katrina Cunningham, Ryan Foust, Taliyah Whitaker, Tristan-Lee Edwards, Diego Lucano

Kat Valdez, une star de la scène musicale forme un couple hyper glamour avec sa future moitié, le jeune chanteur prodige Bastian. Alors que leur duo Marry Me cartonne au box-office, les amoureux ont prévu de se dire oui pour la vie devant un parterre de fans déchaînés, lors d'une cérémonie retransmise en multiplex. Dans la foule, Charlie Gilbert, un professeur de maths divorcé, qui chaperonne sa fille Lou accompagné de sa meilleure amie, assiste bien malgré lui à l'événement.

### LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL  
Maghreb Presse  
Édition  
au capital  
De 5.200.000 DA  
Compte bancaire :  
00100625030030024926  
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication  
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction  
Administration  
BP 545,  
Maison de la presse Safir Abdelkader  
Kouba - Alger  
Tél Adm : 023 70 94 94  
Tél Réd : 023 70 94 61  
Fax Pub : 023 70 94 58  
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :  
www.lemaghreb.dz  
e-mail :  
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression  
SIA Alger  
EPE - SPA Imprimerie "Centre"  
Siège social : Zone Industrielle  
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger  
Diffusion  
Centre : MPE  
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :  
l'Entreprise Nationale de  
communication, d'Édition et de  
Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -  
Alger.  
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,  
photographies ou tout  
autre document et  
illustrations adressés ou  
remis à la rédaction ne  
seront pas rendus et ne  
peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.*

**3** UNE NOUVELLE TAXE douanière européenne de 3 euros visant les plateformes d'e-commerce hors Union européenne est entrée en vigueur, a annoncé le ministre français des PME.

RUSSIE - USA

# Poutine et Trump échangent sur l'Ukraine, l'Iran et les relations bilatérales

**Vladimir Poutine et Donald Trump se sont entretenus par téléphone à l'initiative de la partie américaine. Selon Moscou, les deux dirigeants ont discuté de l'Ukraine, de l'Iran et des perspectives de coopération entre la Russie et les États-Unis.**

Les présidents russe et américain, Vladimir Poutine et Donald Trump, se sont entretenus par téléphone pendant 1 heure et 25 minutes, selon Iouri Ouchakov, conseiller du dirigeant russe. L'initiative de cet entretien téléphonique est venue de la partie américaine. Au début de l'échange, Vladimir Poutine a adressé ses félicitations à Donald Trump ainsi qu'au peuple américain à l'occasion du 250e anniversaire des États-Unis. Iouri Ouchakov a rappelé que le chef d'État russe avait déjà envoyé un télégramme de félicitations au locataire de la Maison-Blanche. Les deux dirigeants ont ensuite évoqué le conflit en Ukraine, notamment dans le contexte de la participation de Donald Trump au sommet de l'OTAN. Ce dernier a confirmé sa volonté de contribuer à la recherche d'un règlement du conflit. Ainsi, Jared Kushner et Steve Witkoff poursuivront leurs efforts de médiation et se disent prêts à se rendre à Moscou. La partie russe a, de son côté, réaffirmé sa préférence pour un règlement politique et diplomatique, tout en soulignant que celui-ci devrait prendre en compte



les positions fondamentales de la Russie. Pour Moscou, Kiev et ses soutiens européens privilégient la prolongation, voire l'escalade du conflit, ainsi que des actes terroristes contre la population civile, en raison d'une perception erronée de la situation générale et de l'évolution des combats. Dans le même temps, Vladimir Poutine a présenté à son homologue la vraie situation sur le terrain, expliquant que les forces armées russes poursuivent leur progression et prennent successivement le contrôle de nouvelles localités. Dans ce contexte, il a notamment évoqué la prise de Konstantinovka, située dans la République populaire de Donetsk.

## LA QUESTION IRANIENNE

La conversation a également porté sur le conflit entre les États-Unis et

l'Iran. Le président russe a exprimé l'espoir que des négociations fondées sur un mémorandum de paix permettraient de parvenir à des solutions durables et acceptables pour les principales questions de règlement. La Russie a confirmé sa disposition à contribuer concrètement aux efforts de désescalade et de stabilisation dans la région. Son interlocuteur a, pour sa part, remercié Moscou pour sa position équilibrée ainsi que pour ses propositions constructives. Les deux présidents ont souligné l'importance de poursuivre leurs échanges, y compris sur les questions militaires, politiques et économiques. D'après Iouri Ouchakov, des perspectives importantes de coopération mutuellement bénéfique existent entre les deux pays. En outre, Vladimir Poutine a renouvelé son invitation à Donald

Trump à se rendre en Russie. Les deux dirigeants sont également convenus d'organiser un nouvel entretien téléphonique dans un avenir proche. Vladimir Poutine et Donald Trump s'étaient déjà entretenus le 14 juin, à l'occasion de l'anniversaire du président américain. Cette conversation avait duré 55 minutes.

## DÉTROIT D'ORMUZ : Téhéran met en garde contre toute "démonstration militaire extrarégionale"

Le vice-ministre iranien des Affaires étrangères chargé des Affaires juridiques et internationales, Kazem Gharibabadi, a réagi samedi à la déclaration conjointe publiée par le Royaume-Uni et la France sur le détroit d'Ormuz, affirmant que ce

dernier "n'est pas le théâtre de démonstrations de force militaires de la part de puissances extrarégionales". Dans un message publié sur le réseau social américain X, Gharibabadi a indiqué que l'Iran, "en tant que puissance responsable et garante de la sécurité du détroit", mettait en garde contre "tout mouvement militaire dans cette voie navigable".

"La sécurité d'Ormuz relève des États riverains", a-t-il poursuivi, ajoutant que "les auteurs de crise seront responsables des conséquences de leur aventurisme". Cette réaction intervient après la publication vendredi d'une déclaration conjointe du Premier ministre britannique Keir Starmer et du président français Emmanuel Macron, dans laquelle Oman avait accepté de coopérer avec Londres et Paris pour sécuriser ses eaux territoriales dans le détroit d'Ormuz.

Le texte britanno-français qualifiait le détroit d'"artère vitale pour l'économie mondiale" et affirmait que le rétablissement d'un transit sûr pour les navires de toutes les nations à travers cette voie "relève d'une préoccupation mondiale". Londres et Paris s'étaient également dits prêts à déployer plus largement la Mission militaire multinationale pour appuyer la liberté de navigation dans le détroit.

L'Iran a réitéré à plusieurs reprises son rejet de toute implication étrangère dans les opérations maritimes dans le détroit d'Ormuz, mettant en garde les puissances extrarégionales contre toute projection de force militaire dans cette zone.

Les responsables iraniens ont constamment affirmé que la sécurité de cette voie navigable relève exclusivement des États riverains.

R. I.

## Post scriptum

Par : B. Khemis

«**N**otre Armée poursuivra la modernisation de ses forces à tous les niveaux», a affirmé, avant-hier, Chanegriha, lors de la cérémonie de remise de grades et de médailles à un nombre d'officiers généraux, d'officiers supérieurs et de personnels civils. Au début de cette cérémonie organisée dans le cadre des festivités commémoratives du 64<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a supervisé, en compagnie du Général d'Armée Saïd Chanegriha, la cérémonie de remise de grades, où il a été procédé «à la promotion d'un nombre de Généraux au grade de Général-major, de Colonels au grade de Général, ainsi que des promotions dans la catégorie des officiers supérieurs», note le communiqué du MDN.

À cette occasion, le Général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'ANP, Saïd Chanegriha, a prononcé une allocution dans laquelle il a souligné que «l'organisation de cette cérémonie solennelle, au cœur des célébrations du soixante-quatrième anniversaire de la fête de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, illustre le lien solide qui unit l'ANP, digne héritière de

## Chanegriha : «Notre Armée poursuivra la modernisation de ses forces à tous les niveaux»

l'Armée de libération nationale, à son passé riche en gloires et en hauts faits». «En cette heureuse occasion, j'ai l'honneur de vous exprimer, Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, nos remerciements et notre gratitude les plus sincères, d'avoir bien voulu présider la cérémonie de remise de grades et de médailles aux cadres de l'ANP», a affirmé le Général d'Armée.

«Cette haute marque de considération traduit l'intérêt particulier que vous portez à notre vaillante armée ainsi qu'à ses cadres et ses personnels.

Elle constitue, sans nul doute, une motivation qui nous incitera à redoubler d'efforts à même de poursuivre le processus de modernisation de nos forces dans tous les domaines et à tous les niveaux», a ajouté Chanegriha. Pour le chef d'état-major de l'ANP cette cérémonie illustre le lien solide qui unit l'Armée nationale populaire, «digne héritière de l'Armée de libération nationale, au riche passé de notre pays, jalonné de gloire et de hauts faits». Et d'ajouter : «Elle témoigne également de notre détermination à défendre

farouchement l'héritage des martyrs et à renforcer la résilience systémique de l'Algérie, terre de dignité». Dans ce sillage, Chanegriha a affirmé que cette date historique demeurera une source d'inspiration pour l'ANP, «qui continuera à s'acquitter de ses missions constitutionnelles sous la haute direction de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et dans l'esprit de ses convictions républicaines, ainsi que des fondements de la glorieuse Révolution du 1er Novembre et des valeurs de ses vaillants Chouhada». «Dans l'accomplissement de ces nobles missions, notre Armée porte en elle la conscience d'un peuple forgé par les révolutions et capable de dépasser les limites de l'impossible, et s'affirme comme une branche fière, perpétuellement nourrie par la mémoire de ses racines», a-t-il relevé, ajoutant que «l'Algérie, forte du lien éternel qui la rattache à sa glorieuse histoire, a su tracer, avec confiance, résolution et souveraineté dans ses positions et décisions, les contours d'un avenir prometteur et occuper la place qui lui revient de droit au sein de la communauté des nations». «C'est dans l'esprit de ce lien éternel et à la faveur de la politique éclairée de

Monsieur le président de la République que l'Algérie nouvelle et triomphante a su, avec confiance, détermination et souveraineté dans ses positions et décisions, tracer les contours d'un avenir prometteur et occuper la place qui lui revient de droit au sein de la communauté des nations, où elle s'est imposée comme un partenaire international fiable, un acteur de stabilité régionale et un pôle de rayonnement géopolitique», a-t-il mentionné.

Dans ce contexte le général d'Armée a soutenu que l'ANP est déterminée à unir ses efforts à ceux «des hommes patriotes de tous les secteurs, pour contribuer activement à cette dynamique de renouveau prometteuse, à travers la création des conditions de sécurité nécessaires à l'amorce de la relance économique escomptée, ainsi qu'à travers la poursuite du développement des fabrications militaires, dont l'apport à la diversification du tissu industriel national est indéniable».

À l'issue de la cérémonie, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a adressé ses félicitations aux cadres promus aux grades supérieurs et à ceux récipiendaires de médailles, en leur souhaitant plein succès dans leurs parcours professionnels, conclut le communiqué du MDN.

B. KH.